

FORMES ET ESSENCE DU SOCIALISME

par

Saverio MERLINO

1898

«Il est deux socialismes: l'un métaphysique, l'autre pratique, expérimental et, dans ces limites, positif». Littré.

AVERTISSEMENT:

Ce livre est un résumé d'un volume paru, en 1897, à Milan, chez les frères Trêves, sous le titre: *«Pro e contro il Socialismo»* et d'une brochure parue chez les mêmes éditeurs au commencement de l'année 1898, sous le titre: *«l'Utopia collettivista»*. Les deux publications ont été largement discutées en Italie et j'ai profité de la discussion, dont elles ont été l'objet, pour élucider mes propres idées et leur donner la forme définitive, sous laquelle je les présente au lecteur français.

On voudra bien, je l'espère, me pardonner les défauts du style, car il est toujours difficile d'exprimer sa pensée dans une langue étrangère.

Saverio MERLINO.

L'ESSENCE DU SOCIALISME

Première partie:

Le socialisme est un ensemble croissant et de plus en plus systématisé, d'idées, de sentiments, de vœux, tendant à assurer à tous les hommes la possibilité de travailler et de satisfaire leurs raisonnables besoins, à rendre leurs rapports plus équitables qu'ils ne le sont aujourd'hui, en supprimant les monopoles, l'usure, toutes les formes de l'exploitation de l'homme par l'homme, enfin à éteindre, autant que possible, la lutte et à accroître la solidarité sociale.

Dans le socialisme, il faut distinguer entre l'aspiration à l'égalité des conditions et au bien-être pour tous - qui en est la partie fondamentale, et, disons-le de suite, indestructible - et les doctrines économiques, politiques, philosophiques, qu'on a présentées pour le soutenir.

Si pendant dix ou vingt ans on ne publiait plus ni un livre ni un journal socialiste, et si les gouvernements supprimaient, comme ils le rêvent parfois, toute manifestation de l'idée, le socialisme ne serait pas mort. Toute dispute entre travailleurs et patrons, tout essai de coopération, tout conflit d'intérêts entre les classes, toute réforme de l'administration publique, ramènerait les pensées des hommes à cette nouvelle conception des relations sociales, qui court sous le nom de socialisme. On ne pourrait pas supprimer les phénomènes divers, qui conspirent à la démolition ou tout au moins à la transformation des institutions actuelles, les agitations agraires, les réclamations des sans-travail, les grèves, les insurrections, les crises économiques, l'émigration, l'expansion de la culture et l'élévation de la conscience dans les masses. Tout cela constitue ce qu'on a le droit d'appeler le *socialisme des choses*, qui est la source d'où jaillit le socialisme professé par ceux qu'on appelle communément et particulièrement les socialistes.

Le *socialisme des socialistes* n'est qu'un pâle reflet et comme le dérivé du *socialisme des choses*. Les idées socialistes fondamentales surgissent de la nécessité que l'on éprouve de systématiser les relations sociales, de l'aspiration commune des hommes au bien-être. Elles s'élaborent dans l'esprit des masses, et, de là, elles passent dans les systèmes des théoriciens et dans les programmes des partis socialistes.

Ce qui est remarquable, c'est la lutte de cette grande tendance humaine vers l'égalité et la justice contre les tendances différentes - idées, sentiments, droits, intérêts, traditions - qu'elle rencontre sur son chemin et qu'elle s'assimile, repousse ou modifie, ne cédant jamais le terrain conquis. Parfois elle paraît ébranlée, sur le point d'être accablée par des forces contraires; mais soudain elle s'en délivre et se relève, pour reprendre la lutte et la marche en avant. Le spectacle est vraiment dramatique. Il faut songer aux grands mouvements historiques - le Christianisme, la Réforme, l'Encyclopédie - pour lui trouver un terme de comparaison. L'idée socialiste pénètre partout, dans les mœurs aussi bien que dans la politique, dans la littérature, dans l'art, dans la religion, prenant des formes différentes, au fond desquelles luit l'idée capitale de l'égale dignité des hommes et de la solidarité de leurs intérêts. Nous avons, à l'heure actuelle, plusieurs espèces et variétés du socialisme, c'est-à-dire plusieurs conceptions résultant de l'association d'idées et de tendances secondaires avec la tendance souveraine qui aboutit à l'égalité et à la justice. Nous avons le socialisme catholique, l'athée, le protestant, le sémite, l'antisémite, le matérialiste, le darwiniste; l'idéaliste et même l'ascétique; l'économique-politique, le juridique, l'éthique, le scientifique et le littéraire; l'ouvrier, le petit-bourgeois, le patronal et le césarien; l'autoritaire et l'anarchiste, le collectiviste, le communiste, l'individualiste, etc... Cela prouve la grande vitalité, la grande force d'expansion de l'idée socialiste; mais il ne faut pas croire que le sort du socialisme soit lié à celui des différentes doctrines qui ont la prétention de l'exprimer. Ces doctrines ont leurs jours de baisse, mais le socialisme marche, se fraye de nouveaux chemins, contracte de nouvelles alliances, trouve de nouveaux auxiliaires.

Ceux qui combattent et ceux qui défendent le socialisme au nom du darwinisme, de la théorie de l'évolution, du matérialisme, etc..., se trompent également. Ces théories pourraient être vraies, sans que le socialisme fut pour cela justifié. Au contraire, que les théories se modifient ou soient rejetées l'aspiration fondamentale du socialisme reste seule et se propage.

M. Virchow a dit: le darwinisme mène droit au socialisme. Selon M. Hœckel et beaucoup d'autres, au contraire, le socialisme n'a pas d'ennemi plus redoutable que la doctrine de la lutte pour l'existence (1).

La théorie organique de la société sert généralement, depuis Menenius Agrippa, à réfuter le socialisme. Cependant un sociologue polonais, M. Krusinski, s'en sert pour le défendre car, dit-il, dans l'organisme toutes les cellules dérivent de la multiplication d'une seule (il n'y a pas là distinction de classes) et chacune consomme selon ses besoins et travaille selon ses forces.

Dans un temps où le socialisme parut faire cause commune avec la libre-pensée, M. Büchner, qui était libre-penseur et socialiste, affirma qu'il n'y avait pas de corrélation nécessaire entre les deux doctrines (2). Il est vrai que l'émancipation économique et politique des travailleurs est strictement liée à leur émancipation morale et intellectuelle, à la disparition des superstitions qui encombrant leurs esprits; mais il ne faut pas attribuer trop de cohérence à la personnalité humaine. Il y a des hommes très superstitieux dans certaines choses et très libres-penseurs en toutes les autres; des esprits cultivés qui croient au surnaturel; des natures simples et des hommes ignorants qui ont cependant une perception parfaite de leurs intérêts matériels. Un socialisme, dont l'athéisme formerait partie intégrante et serait la condition d'existence, repousserait de son sein tous ces gens-là; de même qu'un socialisme chrétien, musulman, ou bouddhiste, repousserait tous les hommes n'appartenant pas à ces confessions.

À ses débuts, le socialisme peut, comme tout organisme faible se développant sous la protection d'un organisme plus fort que lui, apparaître sous l'une ou l'autre de ces formes provisoires; mais il s'en émancipe bientôt et s'objectivise.

On a voulu récemment identifier le socialisme avec la négation du libre arbitre, de la responsabilité individuelle et de l'idée de devoir, en un mot avec le matérialisme; et beaucoup de gens, qui se disaient matérialistes, ont tourné le dos à ces doctrines justement pour combattre le socialisme (3).

- Mais, que la volonté de l'homme soit libre ou qu'elle ne le soit pas, qu'elle se détermine ou qu'elle soit déterminée, que le devoir soit un principe inné ou seulement une donnée empirique, un calcul d'utilité, etc... - ce sont là des questions auxquelles le socialisme demeure étranger: ainsi qu'il demeure étranger à la question de la population, à la question des causes de la criminalité et à tant d'autres questions controversées, avec lesquelles on lui a prêté une affinité imaginaire.

Le mode de réalisation du socialisme peut être influencé par les vérités que la science, surtout la science de l'organisation sociale, la sociologie, recherche et reconnaît. Mais pour le socialisme lui-même c'est autre chose: son sort ne dépend pas de celui des différentes théories scientifiques en vogue aujourd'hui. Au contraire, c'est lui qui influence le développement des sciences: les sciences morales et politiques se transforment, ainsi que l'avoue L. Say, «*sous les yeux du socialisme*» (4).

Le socialisme a été accusé, tantôt de sacrifier l'individu à la société (Spencer), tantôt au contraire de sacrifier la société à l'individu (Schaeffle). Ce dernier écrivain a voulu prouver que le socialisme et l'individualisme sont des fils jumeaux du libéralisme (5). Il est plus vrai de dire avec Huxley que, de même que Hobbes et Locke, en parlant tous les deux d'une légère divergence, dans l'interprétation d'un hypothétique contrat social originaire, dont personne n'a vu le parchemin, en arrivèrent à préconiser l'un l'absolutisme, l'autre la démocratie; de même les socialistes, suivant les traces de ces philosophes et de leurs continuateurs, se sont divisés en deux camps: les autoritaires et les libertaires (6).

L'erreur donc (si erreur il y a) n'est pas particulière aux socialistes; mais elle provient des écrivains politiques, qui faisaient dériver les rapports des hommes, les principes de justice, de certaines idées abstraites,

(1) A. Chiappelli, *Il socialismo e il pensiero moderno*, pp.65-67.

(2) *Société nouvelle de Bruxelles*, 1887, p.8.

(3) Léon Say, *Contre le socialisme*, Paris, 1896, pp.128-138.

(4) Loc, cit. p.71.

(5) Schaeffle, *Die Aufsichtslosigkeit der social demokratie*, Tübingen, 1885, pp.8 et ss. et p.47. Mackenzie, *Introduction to social Philosophy*, p.250. Robert Flint, *Socialism*, London, 1894, p.97. Cathrein, *Le socialisme*, etc...

(6) Huxley, *On government*, vol.1 des *Essays* publiés par Macmillan, Londres.

telles que la volonté divine, le juste milieu, l'essence générale de l'homme, la liberté, l'égalité. C'était la méthode *aprioristique*. Une fois le principe posé, on en déduisait, de conséquence en conséquence, telle ou telle autre organisation sociale, suivant le goût, le tempérament ou le caprice de l'écrivain. Les partisans du régime absolu arrivaient aisément à la justification de ce régime; les libéraux concluaient à la souveraineté du peuple: les socialistes au droit de tous à la terre, etc...

Huxley a raison de critiquer les raisonnements *aprioristiques* de M. Henry George. Il ne se dissimule cependant pas que le même reproche doit être adressée M. Herbert Spencer lui-même (7).

De même, les objections qu'on peut opposer à la doctrine marxiste de la plus-value, rejaillissent sur la théorie de la valeur de Ricardo et de ses continuateurs. Le socialisme n'est pas solidaire de la doctrine marxiste: il s'accommode des doctrines de n'importe quelle école économique, en tant qu'elles révèlent et expliquent des faits réels.

Enfin les théories de Marx et d'Engels sur l'État, la famille et la propriété ne sont pas essentielles au socialisme, non plus que la conception matérialiste de l'histoire. De l'aveu de M. Croce, le matérialisme historique, dépouillé de toute survivance de finalité et de plans providentiels, ne peut fournir aucun appui au socialisme, ni à aucune autre direction pratique de la vie (8).

Les socialistes ne sont pas toujours heureux dans l'exposition de leurs principes. Souvent ils se laissent entraîner par leur enthousiasme pour des doctrines particulières et prétendent forcer le socialisme à faire cause commune avec elles. On les entend, tous les jours, discourir en faveur de telle ou telle autre, théorie sur l'égoïsme et l'altruisme, sur l'individu et la société, sur la conception de l'histoire, sur les salaires, l'intérêt et le profit, etc..., et affirmer que, hors de là, il n'y a point de salut. Toutefois ils s'aperçoivent de plus en plus, ainsi que le remarque M. A. Chiappelli, «*qu'on ne peut pas préparer par les données d'une théorie scientifique une solution satisfaisante de la question sociale; car la question sociale n'est pas exclusivement économique, mais elle est surtout morale; aucune doctrine scientifique ne pourra jamais réaliser cette grande préparation des intelligences et des cœurs, cette profonde transformation des idées et des sentiments, qui devra engendrer le nouvel ordre social. La force motrice du mouvement socialiste contemporain n'est pas l'application d'une formule scientifique à la vie, mais un sentiment et une conscience de plus en plus clairs de la dignité humaine: c'est une faim et une soif de justice sociale*» (9).

Nous devons donc dépouiller notre conception socialiste de toute doctrine accessoire, de toute formule scolastique, et nous en tenir à l'essence de la réforme sociale que notre temps réclame.

Deuxième partie:

Nous ne devons pas seulement isoler les principes socialistes, en les épurant de toute superfétation; mais nous devons aussi distinguer et nettement séparer l'objectif réel du socialisme, son vrai contenu, de ce qu'il y a d'artificiel et de formaliste dans les systèmes proposés pour sa réalisation.

Ainsi que nous le démontrerons dans les pages suivantes, le socialisme n'est ni le communisme, ni le collectivisme, ni le mutualisme, ni l'anarchisme; mais c'est le but de toutes ces écoles; l'égalité des conditions sociales et la coopération harmonique des hommes. Sur ce but, tous les socialistes sont d'accord. Les uns croient l'atteindre en augmentant les attributions de l'État, en y comprenant l'organisation de l'industrie et des grands intérêts économiques de la société; les autres prennent le chemin opposé, et voudraient détruire l'État, le supprimer, pour permettre à la société de s'organiser sans la moindre coaction. Au fond, il est possible que les deux écoles principales de socialistes (l'autoritaire et l'anarchiste) ne combattent que pour des mots, l'une et l'autre demandant à transformer l'État politique en une administration sociale, plus ou moins décentralisée.

D'aucuns aimeraient voir transférer à la collectivité le droit de propriété et la disposition effective de toute richesse. D'autres se borneraient à attribuer à la collectivité le domaine éminent des terres et des capitaux,

(7) *Natural and political rights*, Vol.1 et les *Essays* du Vol.9.

(8) Benedetto Croce, *Sulla concezione materialistica della storia*. Discours à l'*Accademia pontaniana*, Naples, 1896, p.14.

(9) A. Chiappelli, loc. cit. p.113.

en laissant à l'individu et aux associations la possession et l'exploitation. D'autres encore donneraient aux individus la libre disposition de tout ce qu'ils auraient pu acquérir par leur travail; mais ils égaliseraient les conditions par le crédit gratuit universel. Au fond, le but est le même pour tous. La *Banque du peuple* de Proudhon visait à assurer l'instrument de travail à tous les ouvriers, de même que l'impôt unique de M. Henry George viserait à racheter et à abolir tous les monopoles.

Il n'y a pas jusqu'aux voisins du Socialisme - tels que les républicains socialistes préconisant, avec Mazzini, le passage graduel des instruments de travail aux associations de travailleurs, ou les socialistes catholiques, demandant également avec Bûchez de *«remettre aux mains de l'ouvrier l'instrument de travail»*, ou l'école coopérative, imaginant de substituer au système capitaliste la fédération générale des coopératives de production et de consommation - qui n'accusent la même tendance, la même aspiration, et qui ne visent le même objectif.

L'essence du socialisme, c'est l'équité des rapports, l'abolition des monopoles, la suppression du salariat, la coopération entre égaux, etc...; ce n'est pas telle ou telle autre organisation de la production et des échanges, par associations, par communes ou par États.

Nous pouvons imaginer une société où la terre est soumise au régime de la propriété privée, où chaque cultivateur a son lot dont il tire sa subsistance; s'il existe dans une telle société, une égalité relative de conditions et un échange de services, les principes essentiels du socialisme seront réalisés. Il est probable cependant qu'un tel système n'est pas susceptible d'une large application.

Au contraire, on pourrait avoir une société organisée strictement d'après le principe collectiviste, sans la moindre trace de propriété individuelle, et où pourtant se feraient jour des supériorités et infériorités entre administrateurs et administrés et des inégalités d'une autre espèce. En ce cas, le socialisme ne serait qu'apparent. Le socialisme serait également banni d'une société, où l'on aurait proclamé que *«tout est à tous»*, mais où, cependant, quelques-uns, par fainéantise ou par gourmandise, vivraient aux dépens des autres.

Les formes, et modalités du socialisme peuvent être appliquées de façon à en détruire l'essence. Le hommes ne sont que trop enclins à prendre le moyen pour le but et le but pour le moyen; ils se contentent facilement de l'apparence et renoncent à la substance de leurs revendications. L'histoire des religions nous l'enseigne.

D'autre part, les adversaires du socialisme qui ont critiqué tel ou tel autre système, le collectivisme par exemple, ou le communisme, s'imaginent qu'ils ont réfuté le socialisme. Mais par cela seul qu'ils ont démontré que les systèmes sont tous défectueux, que le socialisme n'est pas destiné à se réaliser dans les formes et avec les modalités qu'on a jusqu'à présent imaginées, qu'une organisation sociale parfaite n'est pas à espérer et ne saurait en aucun cas être inventée par personne, ils n'ont pas prouvé que les sentiments et les besoins, auxquels répond le mouvement socialiste, puissent être ignorés ou supprimés. Ils ne prouvent pas que la question sociale n'existe pas: tant que la question sociale est là, elle demande à être résolue; et la seule vraie réfutation du socialisme consisterait à proposer une solution de la question sociale autre que celle qui a été présentée sous le nom de socialisme. Mais cette nouvelle solution serait encore du socialisme. Et au lieu de l'avoir réfuté, on se trouverait l'avoir justifié avec éclat, une fois de plus.

Nous arrivons donc à cette conclusion: le socialisme, considéré dans son essence, est nécessaire. Il doit se réaliser. Comment?

C'est la seule recherche à faire. Dans cette recherche, nous devons procéder avec la plus grande précaution, sans parti pris, sans prétendre trouver une solution inattaquable et parfaite: car les voies de l'histoire sont obscures et l'étude scientifique de la vie sociale de l'humanité est à peine commencée. Nous devons nous borner à quelques prévisions et avoir l'esprit ouvert aux changements qu'une plus mûre réflexion et inexpérience pourront suggérer.

LES BASES SOCIOLOGIQUES DU SOCIALISME

L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Première partie:

Tout le monde sait que les individualistes du siècle passé, ainsi que leurs continuateurs contemporains, ont donné pour fondement à la société le consentement de ses membres. Nous n'entendons point parler du fondement historique, ou de l'origine de la société; mais du fondement logique, du contenu essentiel des sociétés civilisées contemporaines, au gouvernement desquelles tous leurs membres sont censés concourir, sinon également, du moins en raison des intérêts et des capacités respectives.

Il y a cependant des auteurs, qui soutiennent la thèse diamétralement opposée.

«La base du pouvoir, dit M. Tolstoï, est la violence physique; et la possibilité de faire subir aux hommes une violence physique est due surtout à des individus mal organisés qui agissent d'accord, en même temps qu'ils se soumettent à une seule volonté. Ces coalitions d'hommes armés, obéissant à une volonté unique, forment l'armée, base et pivot de l'organisation gouvernementale, vrai fondement des royaumes.

Le pouvoir réside toujours chez ceux qui commandent à l'armée; et toujours les chefs du gouvernement, depuis les Césars romains jusqu'aux empereurs russes et allemands (10), prennent soin de l'armée plus que de toute autre chose et ne flattent que l'armée, sachant bien que, si elle est avec eux, le pouvoir leur est assuré» (11).

Le pouvoir, dont il est question ici, est particulièrement le pouvoir politique; mais le gouvernement a étendu sa puissance sur toutes les relations sociales, et il en résulte que, si la violence est dans le gouvernement, elle est aussi dans toute la société. Seulement elle prend des formes moins brutales en s'étendant du gouvernement politique à l'organisation économique et aux autres branches de la vie sociale. Elle n'est pas toujours la force des fusils et des baïonnettes: elle peut être une menace légale, ou une coercition économique ou bien encore s'affirmer par la corruption, la tromperie, l'intrigue; mais ces formes mitigées de violence présupposent la violence à main armée du gouvernement central. C'est le même auteur qui en fait la remarque: *«Les hommes, qui jouissent des privilèges des classes dirigeantes se persuadent et persuadent facilement aux autres, - puisqu'il y a des cas de violence sans supplices et sans assassinats - que les avantages dont ils bénéficient ne sont pas la conséquence des assassinats et des supplices, mais de quelques mystérieuses lois générales. Cependant, si les hommes qui voient l'injustice des privilèges [et ce sont presque tous les ouvriers aujourd'hui] donnent toutefois la plus grande partie du produit de leur travail aux capitalistes et aux propriétaires fonciers et paient les impôts, tout en sachant à quel mauvais usage on les destine, il est évident que ce n'est pas pour obéir à certaines lois abstraites, dont ils n'ont pas la moindre idée, mais parce qu'ils savent qu'ils seront frappés et tués, s'ils refusent de le faire».*

Donc, d'après cette doctrine, la société résulterait, non pas du consentement formel ou tacite de ses membres, non plus que de la limitation mutuelle de la liberté des individus, ni de certains principes immanents de justice, ni de la communauté d'intérêts entre les hommes, mais purement et simplement de la violence. M. Tolstoï décrit, avec la puissance de style qu'on lui connaît, le «cercle de violence», où sont enfermés les sujets d'un État moderne.

(10) Il aurait pu mentionner aussi les aspirants au pouvoir, les Napoléon et les Boulanger.

(11) Tolstoï, *Le salut est en vous*.

«Ce cercle serait composé de quatre moyens d'action, liés entr'eux comme les anneaux d'une chaîne. Le premier, le plus ancien moyen d'action du gouvernement, dit-il, est l'intimidation. Ce moyen consiste à représenter le régime actuel, quel qu'il soit - depuis la république la plus libérale jusqu'à la plus despotique des monarchies - comme sacré et immuable. Ce moyen a été employé dans le passé et il est employé aujourd'hui par tous les gouvernements: en Russie contre ceux qu'on appelle nihilistes, en Amérique contre les anarchistes, en France contre les impérialistes, les monarchistes, les communards et les anarchistes. Les chemins de fer, les télégraphes, les téléphones, les photographies et les procédés perfectionnés pour faire disparaître les hommes sans avoir recours à l'assassinat, en les enfermant à perpétuité dans des cellules isolées, ou, loin du regard de tout le monde, ils meurent oubliés, et bien d'autres inventions modernes, dont font usage les gouvernements, leur donnent une telle force que, une fois le pouvoir tombé aux mains de quelques-uns, avec la police publique et secrète, avec l'administration et toute une armée de procureurs, d'argousins et de bourreaux zélés, il n'est pas possible de se défaire même du plus insensé des gouvernements».

«Le second moyen est la corruption. Il consiste à prendre au peuple ses richesses au moyen des impôts et à les distribuer aux fonctionnaires, qui s'obligent à maintenir et à accroître l'oppression. Les fonctionnaires achetés, depuis les ministres jusqu'aux copistes, forment un réseau d'hommes liés par un même intérêt - celui de vivre aux dépens du peuple. Ils s'enrichissent d'autant plus qu'ils sont plus soumis aux ordres du gouvernement, toujours et partout, ne reculant devant aucun moyen, en toute chose défendant par la parole et l'action la violence du gouvernement, sur laquelle est fondé leur bien-être».

«Le troisième moyen d'action serait une sorte d'hypnotisation du peuple. Ce moyen consiste à arrêter le développement normal des hommes et, par des suggestions diverses, fomenter en eux les différentes croyances favorables au maintien du gouvernement. L'hypnotisation est pratiquée aujourd'hui de mille manières et incessamment depuis l'enfance jusqu'à la mort de l'individu. Elle commence aux écoles obligatoires, où l'on apprend aux enfants que les premiers devoirs du citoyen sont le service militaire, le paiement des impôts, l'obéissance aux lois quoique injustes. Elle continue pour les adultes par l'encouragement donné aux superstitions religieuses et patriotiques, par des fêtes, des spectacles, des monuments, des solennités civiles et religieuses, des temples, des processions, des revues militaires, des décorations. La presse est aussi un instrument très puissant d'hypnotisation. Il n'y a pas de folie qu'on ne puisse faire commettre à un peuple, ni de baliverne qu'on ne puisse lui faire croire au moyen des journaux.

Enfin, parmi les hommes qu'on a asservis et abrutis par les moyens précédents, on en choisit un certain nombre, dont on fait les instruments passifs de toutes les violences nécessaires au gouvernement. On y réussit facilement et complètement surtout en choisissant des adolescents, qui n'ont pu encore se faire une idée exacte de la moralité, et les isolant de toutes les conditions naturelles de la vie: le toit paternel, la famille, le pays natal, le travail utile, etc... On les enferme dans une caserne, on les habille d'une façon particulière, on les oblige à faire tous les jours des exercices corporels, et, par des cris, par le bruit des tambours, par la musique, par des objets resplendissants, on les réduit à un tel état hypnotique, qu'ils cessent d'être des hommes et deviennent des machines dociles à la volonté de l'hypnotiseur. Ces hommes, jeunes et forts, sont ceux qui, une fois hypnotisés, armés, et prêts à l'assassinat sur un ordre du gouvernement, forment le quatrième et plus efficace moyen d'oppression».

«Par ce moyen, se ferme le cercle de violence. L'intimidation, la corruption, l'hypnotisation font les soldats, les soldats donnent le pouvoir, le pouvoir l'argent, par lequel on achète les fonctionnaires et on recrute les soldats».

Sur ce tableau, nous avons deux remarques à faire. D'abord, M. Tolstoï néglige un des plus anciens moyens de gouvernement: diviser pour régner. Le gouvernement, organisation centralisée, assujettit les individus, en les tournant les uns contre les autres et en les empêchant de s'entendre entre eux. Né de l'antagonisme des classes, et subsistant grâce à cet antagonisme, il fait de son mieux pour l'entretenir et l'accroître. Cela est vrai, non seulement pour le gouvernement proprement dit, c'est-à-dire pour l'organisation politico-militaire dirigeante (quelle qu'en soit d'ailleurs la forme), mais aussi pour la domination économique, qu'exerce en toute société, - dans laquelle il y a inégalité de conditions, - la minorité privilégiée et riche sur la multitude des travailleurs.

Le gouvernement, - et c'est là une autre addition à faire à l'exposé de M. Tolstoï, - le gouvernement commence à la fabrique et va jusqu'au palais royal, commence au servage domestique et s'élève jusqu'aux hautes sphères de l'État, commence au caporal, au soldat et s'élève jusqu'au général et au ministre. Ce qui distingue l'organisation sociale d'aujourd'hui de la féodalité, du régime des castes et de la société à esclaves de l'Antiquité, c'est que la domination et le servage ne sont pas séparés par des barrières fixes et insurmon-

tables, ne constituent pas des catégories légales et héréditaires. Les esclaves des uns sont les maîtres des autres; le maître d'aujourd'hui peut devenir un esclave demain. Tous les hommes sont enveloppés dans le réseau de l'organisation gouvernementale et capitaliste, dont un petit nombre d'individus tiennent les rênes dans leurs mains. De l'ouvrier au contre-maître, de celui-ci au capitaliste, au banquier, au syndicat, - du soldat au caporal et de celui-ci par différents degrés au général, - de l'huissier au président de la République, - ce n'est qu'une échelle. Les inférieurs agissent sous la pression d'en haut, et font à leur tour pression sur ceux qui sont placés plus bas dans la hiérarchie. Tous les hommes sont pris dans cet engrenage; tous, excepté les chefs suprêmes, subissent quelque autorité; tous, excepté les infirmes, en exercent une. Tous ont l'orgueil de la domination: et la résignation du servage.

En dehors de l'organisation, l'individu se trouve isolé, dépourvu des moyens de travailler et de vivre. Il est impuissant à lutter contre l'organisation dont la force peut être dirigée à tout moment sur un point quelconque, contre l'individu récalcitrant. Il est forcé de se soumettre. Dans l'organisation, les individus sont attelés au même char, gouvernés dans leurs mouvements par des lois et des règlements, privés de toute volonté ou initiative personnelle. Un soldat qui ne consent point à exécuter les ordres du chef sera puni de mort, ou envoyé en prison pour de longues années. Un employé, qui ne se soumet pas à la volonté de son supérieur, sera tout au moins renvoyé. Un citoyen, qui se refuse au service militaire ou au paiement des impôts, sera poursuivi, mis en prison ou exproprié de ses biens. Un ouvrier, qui discute les conditions que lui fait son maître, sera jeté sur le pavé. Le consommateur, qui ne voudrait payer que des prix justes et demanderait des marchandises non sophistiquées, risquerait de mourir de faim.

Tous les hommes sont ou des soldats ou des fonctionnaires, ou des ouvriers, ou des consommateurs, ou bien ils appartiennent à plusieurs de ces catégories à la fois: tous donc sont soumis à la coercition du système. Tous résistent quelque peu, car leur liberté et leurs intérêts en souffrent. Mais la moindre tentative de résistance, le moindre signe d'indépendance de la part de l'individu est réprimé, puni sur le champ par l'organisation. L'individu est incarcéré, dépouillé de tout, condamné à la misère, étouffé, écrasé.

L'organisation défend soigneusement aux individus de s'associer en dehors d'elle, de se donner des lois à soi-même, de vivre autrement que dans les formes convenues. On connaît l'acharnement que mettent presque tous les gouvernements à poursuivre les associations et à entraver les initiatives individuelles. L'individu est forcé, par toutes sortes de moyens, directs et indirects, à entrer dans l'organisation, à se faire soldat, ouvrier, contre-maître de fabrique, etc... On l'élève à agir contre sa propre volonté, contre sa conscience et contre ses intérêts. On lui demande parfois de renier sa famille, ses amitiés, sa raison même, de devenir l'instrument passif de la volonté et des intérêts des maîtres. A ce prix, on le rémunère, on lui décerne des prix, on lui fait parcourir la «*carrière*». Les individus enrôlés dans l'organisation ne sont pas des associés, mais plutôt des compagnons de chaîne, des forçats liés ensemble. Ils se surveillent et se tiennent mutuellement en échec.

Les soldats font peur aux ouvriers et se font peur entr'eux. La police est soumise à l'arbitraire du gouvernement, d'autant plus despotique à l'égard de ses fonctionnaires qu'il leur concède plus de pouvoir arbitraire vis-à-vis de la population. Les tribunaux sont tellement esclaves des formules des codes et si bien suggestionnés et influencés par le gouvernement, qu'ils ne peuvent agir que d'après la volonté de celui-ci: au surplus, on sait à quoi s'en tenir sur l'indépendance de la magistrature. Les différents corps de l'État, gouvernés par des règles particulières, stimulés par le double aiguillon de la punition et de la récompense, dominés par l'esprit de corps, agissent en machines de gouvernement.

Le professeur Freund dit: «*Dans les États européens, où le système monarchique prévaut, où du moins les traditions monarchiques sont encore vives, l'administration est constituée de telle manière que ses organes paraissent former une portion séparée de l'État et de la nation. Le chef du pouvoir exécutif représente le gouvernement; il est à la tête d'une armée de fonctionnaires qui tiennent leurs places directement ou indirectement de lui, et dont l'organisation hiérarchique aboutit à sa personne, qui ont reçu une discipline particulière, qui servent le gouvernement pendant toute leur vie, et dont les intérêts sont par suite en grande partie identifiés avec ceux du gouvernement, et en quelque sorte dissociés de ceux du pays regardé comme sujet...*

Une telle organisation d'un corps séparé et permanent de fonctionnaires unis par des traditions professionnelles, par un esprit de corps et par les liens de la hiérarchie, est censée contraire à l'idée américaine du gouvernement populaire. La théorie américaine est que non seulement le peuple est la source du pouvoir gouvernemental, mais qu'il exerce lui-même. Il l'exerce par des fonctionnaires pris dans ses rangs, qui sont investis des fonctions publiques pour un temps court et déterminé, qui, ensuite rentrent dans les rangs du peuple, dont ils sont sortis temporairement, ne cessant jamais d'être en contact avec lui. Les pouvoirs de

ces fonctionnaires diffèrent en degré et en étendue territoriale; mais un plus haut degré de pouvoir officiel n'implique pas nécessairement le droit de direction ou de contrôle sur le fonctionnaire inférieur dans la même sphère» (12).

Cependant, même aux États-Unis la centralisation gouvernementale s'accroît tous les jours; et s'il est vrai que beaucoup de fonctionnaires sont électifs et ne sont pas soumis à l'autorité centrale, il ne faut pas croire qu'ils relèvent effectivement du peuple et obéissent à sa volonté. Entre le gouvernement et la nation surgit le *caucus*, coalition de politiciens, qui nomme à toutes les places et domine toutes les administrations, depuis la plus petite école rurale jusqu'au capitol de Washington.

Aujourd'hui, le gouvernement, aux États-Unis aussi bien qu'en Europe, n'est pas seulement un instrument de domination, mais il est aussi un grand pourvoyeur de richesse pour la classe dominante. L'histoire financière de tous les États modernes est pleine d'illustrations éclatantes de cette vérité: nous n'avons pas même besoin de les rappeler. Là où est le pouvoir, se trouve aussi la richesse; et là où est la richesse, se trouve aussi le pouvoir. L'organisation hiérarchique du gouvernement créerait l'inégalité des conditions économiques, si elle n'existait pas dans la société et réciproquement, l'inégalité des conditions économiques, la hiérarchie industrielle, créerait le gouvernement. L'accaparement des instruments de travail et la direction suprême des affaires de toute espèce par un petit nombre d'individus sont les conditions nécessaires de cette organisation; - le résultat de son action est d'accroître la richesse et le pouvoir de la classe privilégiée aux dépens de la grande majorité. Nous tournons bien dans un cercle vicieux; mais le cercle est plus large que celui que M. Tolstoï a décrit: ce ne sont plus l'intimidation, la corruption, la mystification, la violence; mais l'appauvrissement, l'offre d'un salaire, la spoliation et finalement l'appauvrissement qui répareit.

A l'origine l'appauvrissement par la conquête militaire, par les lois d'expropriation, par les monopoles, etc... Par ces moyens, le laboureur fut séparé de la terre, l'ouvrier de la machine et de la fabrique, le consommateur du producteur; et neuf hommes sur dix furent jetés dans un état de misère permanente. Ensuite on en vint à acheter ces hommes dénués, pour les soumettre à toutes sortes de besognes, y compris celle de réprimer les révoltes qui éclataient parmi eux, pour les tenir en esclavage perpétuel.

L'assujettissement des hommes par l'offre d'un salaire est le second moyen de domination. L'individu se soumet d'abord par nécessité, malgré lui; mais l'habitude de servir devient, avec le temps, une seconde nature; et la corruption est d'autant plus sûre que la place est plus élevée, que le salaire est plus fort et que l'individu est appelé à participer dans une plus large mesure au commandement et aux avantages du pouvoir.

La gradation de la domination, la hiérarchie, est le troisième moyen. On choisit dans la multitude quelques élus, et on les charge de maintenir les autres dans la soumission. On en fait des contremaîtres, des fonctionnaires, des députés. Ils assurent la discipline parmi les sujets, transmettent les ordres des chefs, et au besoin parent de leurs corps les coups de la masse insurgée contre les maîtres. Le nombre de ces intermédiaires est assez considérable, et leurs relations de dépendance ascendante conduisent insensiblement du bas de la hiérarchie aux chefs, sans solution de continuité, de sorte qu'on a l'apparence d'un système automatique, se régissant par un jeu d'équilibres en vertu d'on ne sait quelles mystérieuses lois économiques et sociologiques.

Le quatrième et dernier moyen d'action de l'organisation consiste à reprendre, par la même hiérarchie et par ses ramifications, moyennant des extorsions pratiquées sur la multitude des sujets, toute la partie du salaire qui excède le minimum nécessaire à la subsistance, remplaçant de nouveau et toujours les sujets dans la nécessité d'offrir leurs services et de se soumettre à la domination. Ces extorsions, le gouvernement les opère régulièrement par les impôts, et extraordinairement, par des emprunts, par le cours forcé, et par d'autres opérations financières; les capitalistes en pratiquent d'ordinaires au moyen des échanges, des oscillations des prix des marchandises et de l'argent, et, d'extraordinaires par les Panamas et autres affaires de la même espèce.

Ici le cercle se ferme. Les individus, revenant à l'état de pauvreté, d'où ils sont partis, sont de nouveau obligés de vendre leurs bras: le gouvernement et les capitalistes les engagent au service de l'organisation et enfin retirent de leur travail un profit supérieur au salaire qu'ils leur paient. Le cercle de l'appauvrissement renferme le cercle de la violence: l'explication que nous proposons de l'organisation sociale actuelle ne diffère substantiellement pas de celle que propose M. Tolstoï, mais elle est plus complète.

Deuxième partie:

Si le lecteur prenait l'explication que nous venons de donner de la constitution politico-économique de la société contemporaine pour une de ces constructions théoriques usuelles plus ingénieuses que vraies, il n'aurait qu'à observer les faits pour se détromper.

Puisque les propriétaires et les capitalistes ont mis la main sur tous les moyens de production, d'échange et d'existence (quelqu'ait pu être d'ailleurs le procédé historique de l'accaparement), les ouvriers sont obligés à leur demander, l'un après l'autre et au jour le jour, la permission de travailler pour vivre. Ils ne peuvent obtenir autrement les objets dont ils ont besoin, car ils ne peuvent rien produire par eux-mêmes, et après avoir travaillé pour un maître, ils ne demeurent pas en possession des produits de leur travail et ne peuvent pas les échanger entre eux. Hier encore, ils ne pouvaient même pas s'associer pour se secourir mutuellement, ni pour tenter la résistance au patron. Aujourd'hui, ils ont conquis à peu près ces droits; mais ils ne peuvent aller plus loin dans la voie de l'association ni mettre en commun leurs forces de travail, faute d'instruments de production et de matières premières; dans le cas assez rare où des ouvriers réussissent à former un petit capital, leurs coopératives de production sont soumises à la pression de la concurrence commerciale et dégénèrent bientôt en entreprises capitalistes où sont condamnées à disparaître. L'ouvrier se trouve donc toujours impuissant vis-à-vis du capitaliste, de même que le citoyen est impuissant vis-à-vis du gouvernement. Souvent il a été sans pain pendant plusieurs jours, et il a vu ses enfants souffrir la faim. Lorsque enfin, après avoir frappé de porte en porte, il trouve un maître qui le prend à ses gages, il est disposé à accepter n'importe quelle condition, à faire tout ce qu'on exige de lui, et à se contenter de la plus maigre pitance. Il éprouve même de la gratitude pour son maître et s'habitue facilement à lui obéir.

Parmi ses serviteurs les plus énergiques et les plus zélés, le maître choisit les contre-maîtres, surveillants, *sweaters*, et leur accorde un petit surcroît de salaire et beaucoup d'autorité. Les préférés contractent facilement ce sentiment d'orgueil, qui est propre aux serviteurs commandant à d'autres serviteurs; ils se mettent toujours du côté du maître, par vanité, par peur de perdre une place enviée, par espoir d'un avancement. De la sorte, le problème de l'hégémonie du maître sur des centaines ou des milliers d'ouvriers est résolu. Le maître, aidé par ses gardes-du-corps, est législateur, juge et gendarme dans la fabrique; sa souveraineté est plus effective que celle d'un chef d'État, car elle est plus immédiate et plus directe. Le maître de fabrique sait réprimer chez ses ouvriers jusqu'aux opinions politiques contraires à ses intérêts: il fait la police mieux que le gouvernement. Si, au surplus, il sait flatter les petites vanités, rémunérer les services particuliers, s'il institue une caisse de secours pour les malades et les blessés, s'il fait bâtir des maisonnettes avec un tout petit jardin de quelques mètres carrés pour ses ouvriers, il devient leur maître absolu, maître du corps et maître de l'âme, et il peut même aspirer, dans un pays constitutionnel, à devenir député.

Les maîtres sont liés entre eux par une communauté d'intérêts et une communauté d'idées relatives aux droits et aux devoirs de classe, par des amitiés et des parentés, par des accords avoués et secrets, par des syndicats, des usages, etc... Au surplus, la loi de la concurrence force les individus à conformer leur conduite à l'intérêt de l'agglomération à laquelle ils appartiennent. Les dissidents sont vaincus dans la lutte et expulsés de la classe; il n'est pas permis d'être meilleur que les autres.

Mais bien que solidaires en face des travailleurs, les maîtres sont étagés eux-mêmes en catégories supérieures et inférieures. Les petits propriétaires, les petits capitalistes, les petits commerçants sont soumis à la haute féodalité industrielle et financière, et le joug qu'ils portent n'est pas moins lourd que celui qui pèse sur les ouvriers.

Passons maintenant à l'organisation politique. De même que les capitalistes et les propriétaires ont accaparé les richesses naturelles et accaparent incessamment tout ce qui sort des mains des ouvriers, de même le gouvernement a évoqué et évoque à lui les grandes affaires de la nation, depuis la défense extérieure et l'administration de la justice (ou de ce qui tient lieu aujourd'hui de justice) jusqu'à la poste et aux télégraphes. Tous les intérêts et toute l'activité des citoyens sont, à peu près, à la discrétion du gouvernement; tous les individus dépendent aussi du gouvernement et sont soumis à ses lois et à ses ordres. On ne peut pas mettre en mouvement un métier, ouvrir une boutique, apprendre à des enfants à lire, sans la permission de l'autorité publique. Tout ce que l'individu possède ou produit est assujéti au contrôle du gouvernement. Si grande que soit la misère d'un peuple, le gouvernement trouve toujours de quoi remplir ses coffres; jamais il ne manque d'argent ni pour l'armée, ni pour la police, ni pour faire bâtir des prisons, ni pour concéder des adjudications, des subsides, des appointements et des pensions, ni pour encourager à sa manière les arts et les industries et acheter les consciences des journalistes et les votes des électeurs et des députés.

Tous les citoyens tendent la main au gouvernement; tous ont besoin de ses services; et ceux-là même qui peuvent se passer de ses faveurs ont à craindre ses rancunes, et doivent chercher protection contre ses fonctionnaires. Telle commune demande un tronçon de chemin de fer; telle autre une école, une caserne ou une garnison. Les propriétaires fonciers soupirent après un droit protecteur: les manufacturiers demandent la liberté du commerce pour les matières premières, mais ils exigent que le gouvernement protège l'industrie nationale par des droits d'importation sur les objets manufacturés. Les compagnies de navigation réclament des primes. Et puis, celui-ci demande une adjudication, celui-là un permis de chasse ou de port d'armes; Pierre veut un emploi, Paul un bureau de loterie ou un débit de tabacs, l'un sollicite une grâce et l'autre la réparation d'une injustice; car, sous un tel régime, la justice elle-même apparaît comme un cadeau du gouvernement. Lors d'une élection générale, tous ces intérêts s'agitent bruyamment; les humbles demandent et obtiennent peu; les gros bonnets exigent beaucoup; les électeurs, qui n'ont rien à attendre du gouvernement, pas même une croix de chevalier, vendent leur vote pour de l'argent; les pauvres le vendent pour quelques francs, lorsqu'ils ne sont pas forcés de le donner gratis au maître. Et voilà pourquoi la politique sert à enrichir de plus en plus les classes dirigeantes; car, remarquait Rousseau, si un géant et un pygmée marchent sur le même chemin, chaque pas qu'ils feront donnera un nouvel avantage au géant.

Comme le capitaliste discipline ses ouvriers et leur donne des chefs pour les tenir dans l'obéissance, de même le gouvernement dresse ses fonctionnaires. On fait accomplir aux soldats tous les jours les mêmes exercices jusqu'à ce qu'ils s'accoutument à obéir au commandement du chef, comme le chien à la voix du maître. Lorsque le soldat est bien automatisé, on lui donne des galons et un petit surcroît de paie; il est certain que par ces moyens on le rend très fier de son métier et très zélé dans l'exécution des ordres de ses supérieurs. Les récompenses extraordinaires, médailles et flatteries, jointes à l'esprit de corps, à l'école de la caserne et au code pénal militaire, suffisent pour expliquer la brutalité des troupes à l'égard des populations aux jours d'émeute. Quant aux chefs, ils n'ont point besoin qu'on les *monte*: leur orgueil, leur vanité, leur intérêt professionnel et l'intérêt de classe qui les anime les rendent naturellement furieux, lorsqu'il s'agit de réprimer une émeute populaire.

Dans la magistrature, dans la bureaucratie en général, même pression des supérieurs sur les inférieurs, mêmes stimulants au servilisme, appointements, avancements, décorations, etc...

L'organisation crée chez les sujets, convertis en fonctionnaires, un intérêt contraire à leur intérêt d'hommes et de citoyens, et peu à peu des sentiments correspondant à cette situation. Le domestique se dévoue au maître et se glorifie de la livrée; l'artiste flatte le riche, le puissant; le journaliste vend sa plume et fait l'apologie du pouvoir qui le paie; le philosophe ment à ses convictions; l'homme d'État corrompt et se laisse corrompre; le magistrat condamne les ennemis du gouvernement; le policier les emprisonne; le militaire les tue; et tous prétendent n'être pas responsables de tout ce qu'ils font, car ils sont commandés. Tous souffrent, sinon physiquement, du moins moralement, et sentent qu'ils pourraient vivre infiniment mieux, s'ils n'étaient obligés de se faire du mal réciproquement, s'ils pouvaient se donner la main. Mais ils ne peuvent pas s'unir à cause de la force dissolvante, qui agit au milieu d'eux et domine les uns à l'aide des autres.

Ils perdent le sentiment de leur personnalité et deviennent des personnages conventionnels, revêtus d'uniformes, obéissant à l'intérêt particulier et secret de l'organisation, de la classe ou de la clique gouvernante. Ils ne poursuivent pas leur bien-être directement, mais par des voies indirectes, se ruant les uns sur les autres: chacun tâche de se consoler de la servitude qu'il subit en commandant à d'autres, de se dédommager des tributs qu'il paie en pratiquant des extorsions sur son voisin.

Le vice d'organisation des sociétés civiles contemporaines est la hiérarchie: le petit nombre coalisé au milieu de la multitude divisée; quelques riches régnant sur une multitude de pauvres; une armée s'imposant à une population désarmée. On prétend que le pouvoir et la richesse de la minorité servent à assurer le bien-être de la majorité, à maintenir l'ordre et la justice dans la société; - ou du moins on croit avoir inventé des systèmes de freins et de contrepoids, par lesquels on réussirait tourner, le pouvoir et la richesse de la minorité à l'avantage de la majorité, et à enchaîner le gouvernement à la volonté du peuple. On se fait illusion. Dans toute organisation hiérarchique les intérêts généraux sont nécessairement subordonnés à ceux de la classe dominante. La satisfaction des besoins de la multitude des travailleurs est, et sera subordonnée, - tant que durera l'organisation actuelle, - au profit du capitaliste. La quantité et la qualité des marchandises à produire et à consommer, l'étendue et l'emplacement des voies de communication, la santé publique, l'enseignement, tous intérêts sociaux de premier ordre, sont asservis aux vues des capitalistes, dont les caprices ou les convoitises peuvent enrayer considérablement, voire même arrêter le mouvement industriel et commercial. Leur but n'est pas d'accroître le bien-être public, de développer les ressources du pays, les énergies de ses habitants, mais d'accroître leurs revenus à eux, au risque même de provoquer des crises ou de créer la disette.

De même dans le gouvernement, l'intérêt public est subordonné à l'intérêt politique. Les affaires, que le gouvernement se charge d'administrer deviennent une source de gains pour les gouvernants et leurs serviteurs. L'existence même de la nation est subordonnée à l'intérêt du gouvernement, qui préférerait mettre tout à feu et à sang plutôt que de s'effacer. Le but des gouvernants, lorsqu'ils ont souci de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'instruction, de la justice, etc..., n'est pas d'assurer le bonheur du peuple, mais de disposer d'un certain nombre de places lucratives, d'entretenir leur clientèle, pour rester au pouvoir. L'organisation politique et l'organisation économique sont gouvernées par les mêmes lois et présentent les mêmes caractères. Les élus du suffrage, plus ou moins universel, en imposent à leurs électeurs, de même que les directeurs des sociétés anonymes en imposent à leurs actionnaires. Les assemblées générales de ces sociétés représentent aussi peu le «peuple» des actionnaires que les députés représentent le «pays». Les partis politiques résultent des ambitions, de la concurrence pour le pouvoir, - ainsi que les spéculations à la hausse ou à la baisse et les autres jeux de Bourse résultent du mécanisme des échanges. La bureaucratie existe chez les grandes compagnies et chez le gouvernement. La multitude désorganisée des consommateurs d'eau, de gaz, etc..., est aussi impuissante à l'égard de ces Compagnies que le peuple l'est à l'égard du Gouvernement. En somme, ainsi que le remarquait déjà en 1855 M. Spencer (13) au sujet des chemins de fer, *«les vices caractéristiques de notre système politique se reproduisent dans chacune de ces entreprises commerciales»*.

Les ressemblances ne s'arrêtent pas là: le pouvoir gouvernemental, de même que la rente foncière, augmente en même temps qu'augmente la population. Quoique celle-ci se soit rapidement accrue aux États-unis, le nombre des individus qui décident du résultat des élections devient de plus en plus restreint, de même que dans les compagnies de chemins de fer, les tarifs et le trafic sont à la merci d'un nombre toujours plus restreint de directeurs. L'arbitraire et la corruption, soit du gouvernement municipal, soit du gouvernement central, augmentent au fur et à mesure que s'accroît la population, qu'il y a plus de places à octroyer, plus d'argent à distribuer, que le nombre des électeurs et celui des élus grandissent; - de même les monopoles et les revenus des capitalistes augmentent au fur et à mesure que se complète la concentration de la richesse, des capitaux et des affaires.

Il est évident, dès lors, qu'il ne faut chercher le remède aux maux de l'organisation actuelle, ni dans l'accroissement des fonctions du gouvernement aux dépens de l'organisation économique, ni dans l'accroissement des fonctions du capitalisme aux dépens du gouvernement. Autrement dit, il ne faut pas soumettre les relations économiques aux formes d'administration gouvernementale, ni abandonner les services publics (la sûreté publique, la justice, etc...) à l'entreprise capitaliste. Le socialisme d'État et l'individualisme anarchiste sont les points extrêmes entre lesquels est placé le socialisme, entendu ici dans un sens très général comme une doctrine ayant pour but la réforme de l'organisation sociale.

Le vrai socialisme est également loin de l'un et de l'autre, et il consiste justement dans la conciliation de la liberté individuelle avec l'intérêt collectif, dans la substitution de l'association entre égaux à l'organisation hiérarchique actuelle.

LES BASES SOCIOLOGIQUES DU SOCIALISME (fin)

LA LUTTE DES CLASSES

Première partie:

La société moderne, nous venons de le voir, est une hiérarchie, ou, pour mieux dire, un composé de hiérarchies. Les différentes hiérarchies - économique, politique, administrative, militaire, etc... - se rencontrent, s'enchevêtrent, se fondent en une seule, formant ce que nous appelons la division générale de la société en classes, ou conditions ou rangs, supérieurs et inférieurs.

Aux rangs infimes, les gens sans propriété, sans travail assuré, sans instruction, - des parias. Leur situation précaire ne leur permet presque jamais d'avoir une famille, ni de s'associer entre eux pour améliorer leur sort, ni d'exercer une influence sensible sur les affaires publiques. Leur action, peut-on dire, est principalement perturbatrice: l'émeute, la concurrence aux ouvriers de métier, qu'ils remplacent (notamment en temps de grève), le crime. Cette classe est particulièrement nombreuse dans les grandes villes.

Au-dessus d'elle, est située la classe des ouvriers de métier, dont le travail est censé être régulier; - il l'est, dans une certaine mesure, et le gain suffit à entretenir tant bien que mal une famille. On peut faire rentrer dans cette catégorie les artisans, les commis, les petits employés, les boutiquiers au capital minime. Les conditions d'existence de ceux-ci varient beaucoup d'un pays à l'autre. Dans les campagnes le métayer, le petit fermier ont un rang correspondant à celui de l'ouvrier de métier de la ville: rarement un rang supérieur.

Plus haut encore dans la hiérarchie, sont placés les petits propriétaires, industriels, commerçants, employés, artistes; en un mot, la petite bourgeoisie. Ils possèdent déjà quelque capital, de l'instruction, ou du moins des forces sociales donnant accès à des professions et à des situations un peu plus lucratives que celles de simples ouvriers. C'est peut-être la classe la plus agitée, la plus mouvementée, car ses membres peuvent, avec une égale facilité, s'élever jusqu'à la classe supérieure ou se voir rejetés au rang des ouvriers; et cela non seulement à cause de leurs qualités et de leurs chances personnelles, mais aussi par suite d'événements de toute sorte, d'une crise, des mauvaises récoltes, d'impôts trop lourds, etc...

En montant encore, on arrive à la classe réellement souveraine, composée d'un certain nombre de familles opulentes, chez lesquelles se perpétue la possession de la plus grande partie des richesses immobilières et mobilières d'un pays, - et d'individus occupant les hautes places du gouvernement et les autres situations supérieures. Cette classe renferme dans son sein ce qui reste de l'aristocratie de l'ancien régime (soi-disant aristocratie du sang), les professionnels les plus fortunés et les chefs de toutes les hiérarchies que nous avons décrites dans le chapitre précédent.

Les classes se distinguent donc par le plus ou moins d'aisance dont chacune jouit, et par le genre de leur activité.

Les classes supérieures ont le commandement, la direction de toutes les affaires, le travail facile et agréable. Les classes inférieures ont le labeur épuisant, les œuvres de servitude.

La rémunération de chaque classe suit une gradation inverse; elle est relative à son état: ceux qui vivent dans les hautes sphères doivent gagner en appointements, profits, etc..., immensément plus que les humbles travailleurs. Les honneurs sont prodigués aux grands; charges et peines incombent spécialement

aux petits. C'est là une loi de gravitation sociologique tellement rigoureuse que même les impôts qu'on demande aux riches sont rejetés en grande partie sur les travailleurs.

Cette loi de gravitation sociologique a une grande importance pour l'explication des faits économiques. Car les choses ont, à parité d'autres conditions, une valeur proportionnelle à l'état de nécessité de ceux qui demandent à les acquérir. Un morceau de pain a une valeur très grande pour un affamé; mais il n'en a aucune pour un repu. Les pauvres se soumettent à des sacrifices inouïs pour obtenir les objets indispensables à leur existence, tandis que les riches ne cèdent l'usage des richesses dont ils se sont emparés, ne prêtent le moindre service sans une forte rémunération. Les échanges (prenons le mot dans le sens le plus large, de façon à y comprendre tous les rapports de doit et avoir, qui se produisent entre les membres d'une société) donnent aux riches un nouvel avantage sur les pauvres.

Pour le riche l'argent a une valeur beaucoup moindre que pour le pauvre; néanmoins il a pour lui une puissance d'acquisition bien plus grande. La même monnaie, remarque l'économiste von Wieser, sert à acheter le pain du pauvre et celui du riche. Mais le riche, lorsqu'il a satisfait les besoins primaires par un sacrifice personnel beaucoup moindre que celui auquel se soumet le pauvre, se procure des plaisirs et des satisfactions matérielles et morales, les délicatesses de la civilisation, qui ont coûté des sacrifices énormes à ceux qui les ont inventées et produites et qui représentent souvent les efforts de plusieurs générations. Le riche a, dans la jouissance du fruit du travail passé et dans les œuvres publiques de toute espèce (y compris l'administration de la justice, l'instruction, etc...) une part beaucoup plus grande que le pauvre.

«Dans une société, ou la richesse est inégalement répartie, les biens libres de la nature échappent aux classes ouvrières; le gain du consommateur (14) (excédent de l'utilité sur la valeur d'échange) va à ceux dont le revenu est si grand, qu'ils peuvent doubler les objets de consommation, destinés à satisfaire un besoin donné... Et seuls peuvent se servir des connaissances et expériences d'un peuple, du savoir accumulé dans le cours du temps, ceux qui ont hérité de certaines capacités intellectuelles ou les ont acquises par l'éducation» (15).

Les membres de chaque classe, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent, sont liés entre eux par des parentés, des relations d'amitié, des coutumes, des habitudes, et par un esprit de corps qui les unit dans la défense de leurs intérêts. La physionomie elle-même, les manières, le langage, le teint de la peau, les sentiments diffèrent d'une classe à l'autre. La loi d'imitativité fait que les membres d'une classe se ressemblent: la loi de différenciation fait que les individus de classes différentes s'efforcent de se distinguer. On a dit avec raison que la différence est plus remarquable entre individus de classes différentes du même pays, qu'entre des individus de la même classe, mais de nationalités différentes.

La moralité aussi diffère d'une classe à l'autre. Nous ne sommes pas disposés à admettre ni qu'il n'y ait de moralité que chez le riche, ni encore moins qu'il n'y en ait que chez les ouvriers. Chaque classe a les qualités de ses défauts et les défauts de ses qualités. Il y a des paysans très honnêtes, très ponctuels dans l'accomplissement de tous leurs devoirs, mais qui ne sont pas moraux dans le sens vrai et moderne de la parole, car ils ne sentent pas leur dignité d'hommes; ils ont encore l'obéissance connaturelle, le culte du maître. Les mœurs des pauvres gens sont souvent plus simples, le peuple est moins corrompu, n'a pas le vice raffiné des riches, est plus primitif, plus prompt à sentir les effets des offenses ou de la générosité, plus impulsif. Au contraire, les individus des classes aisées savent mieux se maîtriser, se contenir, évitent de déplaire et, en somme, se comportent assez bien entr'eux.

Les hommes ont deux conduites parfaitement différentes: une conduite d'amitié à l'intérieur de la classe, une conduite d'inimitié, de lutte, d'oppression, ou de réaction à l'extérieur, c'est-à-dire dans leurs rapports avec les membres des autres classes. Les barons et chevaliers du Moyen-Age, polis et charmants à l'égard des dames et de leurs pairs, étaient sans foi ni pitié pour les pauvres paysans et les malheureux artisans des communes.

Une telle morale à double face ne peut progresser que lentement et péniblement; il en est de même pour l'économie à double face résultant de la division de la société en classes, le luxe du riche limitant la production du nécessaire pour le pauvre.

(14) *Consumers' rent*, de M. Marshall.

(15) Simon Patten, *die Bedeutung der Lehre von Grenznutzen*, dans les *Jahrbücher für Nat. Oek. und Statistik*, Dritte Folge, 2 Band, pp. 529 et ss.

«Le progrès économique - a dit à ce propos un économiste - réclame la liberté et la responsabilité de l'individu, non pas le maintien de ces droits de propriété, qui mènent à des inégalités extrêmes de fortune. De telles inégalités tendent de différentes manières à empêcher que les facultés humaines ne soient employées de la façon la plus avantageuse» (16).

Deuxième partie:

La division de la société en classes est un fait permanent. Les individus changent, mais la hiérarchie reste. Cependant personne, pas même le plus obtus réactionnaire, n'oserait aujourd'hui soutenir que les classes sont destinées à exister éternellement.

M. le sénateur Boecardo a écrit récemment: «Les classes oisives et parasites doivent, par un décret de la nature, se corrompre et disparaître, après avoir accompli la mission temporaire, que des vicissitudes historiques leur avaient confiée. Les aristocraties féodales subirent le même sort lorsque fut devenue inutile leur épée conduisant les hordes populaires à la bataille. Maintenant, c'est le tour de la haute bourgeoisie de s'effacer et de renoncer à l'hégémonie sociale. Il faut qu'elle aussi se plie à la grande loi du travail. La diminution progressive du profit des capitaux lui impose le dilemme: travailler ou périr. Le jour n'est pas loin où, ainsi que le dit M. Cheysson, se vérifiera le mot de fer de saint Paul: qui non laborat nec manducet» (17). Prenons acte de cet aveu.

M. Gaston Richard admet également, dans un ouvrage consacré comme celui de M. Boccardo à la réfutation du socialisme, que «la sociologie peut prévoir l'inévitable disparition de la classe oisive» (18).

Nous pourrions facilement citer nombre d'auteurs qui se prononcent dans le même sens: arrêtons-nous à M. Herbert Spencer. Cet écrivain anti-socialiste croit cependant que, «quoique dans l'avenir puissent subsister des inégalités économiques, - d'aucunes peut-être insignifiantes, - renaissant après le triomphe temporaire des socialismes et des communismes, nous pouvons néanmoins présumer que, sous des formes sociales plus élevées et avec un meilleur type d'hommes, les inégalités économiques ne seront pas aussi graves qu'elles le sont aujourd'hui. Il n'y aura ni la possibilité, ni le désir d'accumuler de grosses fortunes» (19). On peut beaucoup pardonner à M. Spencer en considération de cet aveu, et de l'autre aveu que voici: «Une société, où il y a des classes nettement distinctes n'offre pas les conditions pour le plus grand bonheur de ses membres» (20); et, si l'égalité et l'uniformité absolues ne sont pas possibles, «une distribution approximativement égale de capacités est à la fois possible et désirable, - ceux qui sont inférieurs sous certains égards étant supérieurs sous d'autres égards, - de sorte qu'on ait une variété infinie avec une uniformité générale, toute gradation de conditions sociales étant exclue».

Sous une forme quelque peu abstruse, M. Spencer admet la revendication fondamentale des socialistes. Cependant cela devrait se produire, selon M. Spencer, après un bref passage des socialismes et des communismes à l'horizon!

M. de Vogüé, dans une lettre devenue célèbre, proclame l'éternité de la guerre, «loi pénale de l'humanité», sur laquelle nous devons faire le même travail que sur toute autre loi pénale, l'adoucir, l'appliquer aussi rarement que possible, essayer de la rendre inutile, mais qu'on «ne pourra pas supprimer tant que resteront sur la terre deux hommes et du pain, de l'argent et une femme entr'eux». Cependant, le temps où l'on faisait la guerre pour la belle Hélène est passé. Espérons que passera aussi le temps où l'on fait la guerre pour du pain (Quant à l'argent, il fait évidemment, dans la phrase de M. de Vogüé, double emploi avec le pain).

Au demeurant, ne serait-il pas possible d'adoucir la lutte économique, d'éliminer de la société les plus criantes inégalités de conditions? Pourquoi, pas?

(16) *Some aspects of competition* dans le *Journ. of Stat.*, Soc. de Londres, déc. 1890.

(17) *Socialismo sistematico e socialismo incosciente*, Rome, 1896, pp.43-44.

(18) *Le socialisme et la science sociale*, Paris, 1897, p.164.

(19) *The Principles of ethics*, §436.

(20) *Loc. cit.*, p.472.

Parce que les hommes, dit-on, doivent lutter. Cela est dans leur nature et dans la nature des choses. Et, comme ils ne peuvent plus lutter par la force de leurs bras, qu'ils luttent par la force de l'argent! Ceci est un vieil argument métaphysique, par lequel on prête des intentions à la nature. La nature n'en a pas. C'est un fait, que les êtres vivants luttent parfois pour la conquête des moyens de subsistance, pour la satisfaction du besoin génésique, pour la suprématie, voire même pour des lubies. Mais il est un autre fait, à savoir que le faible réussit souvent à se défendre et à vivre, à côté du fort. Parmi les animaux, les faibles trouvent des moyens de défense contre les forts dans les circonstances en apparence les plus insignifiantes: la couleur de la peau, la rapidité des mouvements, des ruses particulières, etc... Dans la même espèce, c'est souvent le fort, le mâle adulte, qui se sacrifie pour le faible, la femelle et les petits. Sera-t-on autorisé par ces exemples à dire que la nature veut la survivance des faibles, renversant ainsi la formule des darwiniens?

La nature ne *veut* rien: elle n'est que le monde matériel d'où les hommes tirent le monde artificiel, dans lequel ils vivent à présent. L'état de nature n'est qu'une fiction métaphysique; nous vivons dans l'état de société, qui est essentiellement un état d'art. L'homme, qui a assujéti la foudre, l'enchaînant à sa volonté et la forçant à suivre le paratonnerre et à se perdre au fond d'un puits, ne saurait-il assujétir l'instinct de lutte (qui est plutôt l'effet de la lutte que sa cause) et le rendre également inoffensif? Ne pourrait-il pas substituer l'association à la lutte? Ne l'a-t-il pas déjà fait? L'association n'est-elle pas aussi une loi de nature?

La lutte est tout simplement la conséquence d'un défaut d'amalgamation, d'un défaut d'organisation. Il y a lutte dans la personnalité humaine, lorsque ses parties ne sont pas assez cohérentes pour agir d'accord, notamment dans les maladies de la personnalité. Il y a lutte dans la société, lorsque celle-ci est encore imparfaitement organisée. Tout progrès de l'organisation sociale est une restriction du principe de lutte.

On peut admettre avec M. Gumplowicz (*La lutte des races*), que la loi de l'évolution est le passage du multiple à l'unité. L'humanité a débuté par un nombre considérable de bandes, de langages, de religions, de coutumes: peu à peu, tout cela s'est fondu, s'est systématisé tant bien que mal. La systématisation est encore imparfaite (21). *«Le monde moderne attend encore une systématisation générale (du régime industriel), dont l'agitation socialiste du moment actuel est la gestation laborieuse»* (22).

Il est difficile de croire que la lutte entre les groupements soit une loi naturelle et perpétuelle, - ainsi que le prétend M. Gumplowicz, - que la nature ait doué l'homme primitif de sentiments humains pour les membres de sa propre bande, mais qu'elle ait mis dans son cœur *«la haine pour l'étranger, l'insensibilité complète à l'égard des souffrances de tout groupe social de toute autre provenance»*. *«La perpétuelle lutte des races est, selon M. Gumplowicz, la loi de l'histoire, tandis que la paix perpétuelle n'est que le rêve des idéalistes»* (23). D'après cet écrivain, l'histoire serait *«toujours la même lutte, avec les mêmes motifs, pour les mêmes buts»*. *«L'issue du combat est toujours la même: l'élément ethnique le plus puissant prospère, puis il exerce sa domination, dont l'influence est toujours et partout civilisatrice: il s'assimile ce qui est d'autre provenance; il divise le travail, favorise la culture intellectuelle, forme des races. Et toujours l'une des deux civilisations cesse d'exister; elle disparaît devant la "barbarie" qui monte; puis le même processus recommence, mais sur une plus grande échelle ethnique, avec des collectivités plus hautes, mieux quintessenciées, en quelque sorte, au point de vue national et social. Et le résultat de ce processus? Les uns triomphent, affirmant que c'est le "progrès"; les autres gémissent, en prétendant que c'est le recul et la décadence. A vrai dire, ce n'est ni l'un, ni l'autre. C'est toujours la même chose. Comment, du reste, pourrait-il en être autrement? C'est toujours le même processus naturel social. Les formes de ce processus présentent, il est vrai, des changements, mais peu importants; la scène peut bien être différente selon les régions et les époques, mais la nature du processus reste toujours la même. Toujours la même masse inculte, toujours la même minorité "exploiteuse", qui s'en donne à cœur joie momentanément aux dépens de la masse; et, répandues ça et là, quelques têtes pensantes. Celles-ci travaillent intellectuellement pour la minorité gouvernante et aussi pour les masses. Et comme de temps en temps il leur arrive de découvrir quelque vérité, de faire une invention quelconque, qu'ils mettent à la disposition de la minorité dominante et même de la masse, on s'exclame sur le progrès réalisé. On oublie que ces inventions et ces découvertes faites par des individus, découvertes qui se sont toujours produites, ne changent pas l'essence de l'humanité, n'améliorent pas les hommes»*.

«Ceux-ci restent toujours les mêmes, soit qu'ils rament en canot, soit qu'ils voguent dans un navire à

(21) F. Paulhan, *L'évolution mentale*, p.504.

(22) Tarde, *Logique sociale*, Paris, 1895, p.203.

(23) *La lutte des races*, p.264.

voiles, ou qu'avec l'aide de la vapeur ils franchissent rapidement l'océan; ils restent toujours les mêmes, soit que dans les deux hémisphères, ils n'aient aucune notion les uns des autres, soit qu'au moyen du télégraphe et du téléphone ils essayent de se duper d'un bout du monde à l'autre; ils restent les mêmes, soit qu'ils s'assomment à coups de massue, se pourfendent à coups de yatagans, soit qu'ils se fusillent ou se canonnent, qu'ils se fassent sauter en l'air avec de la dynamite et des torpilles (24)».

Voilà à quelles conséquences pessimistes mène la théorie de la lutte perpétuelle entre les hommes, - à la négation du progrès moral.

Cependant, le progrès de la moralité, quoique lent et pénible, est un fait indéniable. L'homme d'aujourd'hui connaît mieux l'art de vivre avec ses semblables que l'homme primitif. Celui-ci était obligé de se tenir dans sa bande; il ne pouvait s'en détacher sans courir danger de mort; il ne rêvait même pas les innombrables relations et complications de la vie moderne. La somme des principes de conduite, qui le gouvernaient, était immensément plus petite que celle qui gouverne l'homme moderne. Cela suffit à mettre hors de doute le progrès de la moralité.

Assurément, nous ne sommes pas encore arrivés au règne de la justice et de la raison: mais nous nous sommes notablement éloignés du règne de la force brutale.

Troisième partie:

A part toute question métaphysique, personne ne niera que la lutte sanglante entre les hommes a été remplacée par des rapports plus équitables, du moins par une lutte moins violente. Observons comment le changement s'est opéré: cela nous donnera la clef de révolution ultérieure.

Au règne de l'épée a succédé le règne de l'argent: au guerrier a succédé l'homme aux écus dans l'hégémonie sociale. La substitution a pu être due soit à un décret de la Providence divine, soit à un accès de générosité du guerrier lui-même, qui a bien voulu abdiquer le pouvoir, soit à une révolte heureuse des sujets: trois causes qui, ayant agi une fois, ne peuvent s'être épuisées, et qui, ayant opéré une ou plusieurs transformations, ne peuvent avoir perdu la vertu d'en opérer une ou plusieurs autres.

Mais on pourrait dire que le changement a pu se produire d'une autre manière, par la modification des qualités de la classe dominante. Le guerrier n'a pas été détrôné, n'a pas été vaincu, n'a pas non plus abdiqué; il n'a pas été remplacé au pouvoir par ses sujets d'autrefois. Il s'est converti lui-même en bourgeois, en capitaliste, en banquier, en spéculateur, en politicien. Il est possible, en effet, qu'une partie de la classe des nobles ait abandonné le métier des armes pour s'adonner à l'industrie et au commerce: mais il faut aussi admettre qu'une grande partie de la bourgeoisie est sortie des rangs inférieurs, de même que des rangs des esclaves de l'antiquité sortit le clergé, qui devint au Moyen-Age le maître des maîtres.

Les classes dominantes se corrompent et dépérissent après avoir joui d'une longue tranquillité. Elles se déchargent sur leurs sujets de toutes les besognes et perdent ainsi la capacité qui les avait amenées au faite de la société. Le processus inverse se produit dans les classes inférieures. En outre, - et c'est là une chose bien remarquable, - il y a aussi changement dans les conditions de la vie. On découvre de nouveaux moyens de subsistance, qui demandent pour les produire une activité particulière: le chasseur, le berger, l'agriculteur, le guerrier, le prêtre, le marchand, le capitaliste, représentent des activités différentes, dominantes à des époques successives de l'histoire. De telles activités ne se continuent pas dans la même classe dirigeante. Un chevalier des croisades ne pouvait pas devenir, après la découverte de l'Amérique, un bon marchand; ni un aristocrate ne pouvait, après l'invention du machinisme moderne, devenir un bon fabricant de tissus. Aujourd'hui l'activité dominante est celle du capitaliste; organiser la production et les échanges est la besogne principale; dans la société moderne ceux qui l'accomplissent ont la puissance, sont les maîtres.

Néanmoins la domination de la classe capitaliste n'est pas aussi exclusive que l'était auparavant celle de l'aristocratie du sang. D'un côté, les capacités, qui, dans le passé, donnaient la puissance, n'ont pas perdu toute valeur; de l'autre côté, de nouvelles capacités sont demandées. La réciprocité des services augmente et les hommes apprécient de plus en plus les services, qu'ils reçoivent de leurs semblables. Aux distinctions

(24) Loc. cit, p. 344-346.

des classes succèdent des distinctions moins rigoureuses, purement professionnelles, de même que jadis les classes ont succédé aux castes.

A travers toutes ces distinctions jaillit l'idée d'égalité de droits et de devoirs entre les hommes, l'idée et le sentiment de justice. On ne peut pas abolir la division du travail. On ne peut non plus égaliser les situations d'une façon absolue, ni empêcher la formation des agrégats professionnels et territoriaux. Mais de même que les privilèges des corporations ont été abolis, de même vont être abolies les inégalités permanentes de situation entre les classes. L'individualité reste, mais sur elle plane la communauté des intérêts.

Les socialistes ont quelque peu exagéré la lutte des classes. Ils ont imaginé que cette lutte devait s'aggraver de plus en plus par l'augmentation progressive de l'accumulation des richesses aux mains de la classe capitaliste, et qu'enfin la société se trouverait divisée en un tout petit nombre de richards et en une multitude d'affamés. Une de leurs théories favorites est, ou du moins a été, celle de la concentration progressive des richesses, qui aurait pour conséquence de jeter les classes moyennes dans les rangs du prolétariat, d'ouvrir un gouffre où disparaîtraient les institutions actuelles.

Un processus de concentration capitaliste dans la société actuelle est indéniable. Plus que la concentration en nature, est remarquable la concentration économique, qui s'opère par la direction suprême que les banques et les syndicats prennent sur de nombreuses entreprises. Mais les classes moyennes restent, et resteront jusqu'à la fin de l'époque capitaliste, ne fut-ce que pour servir de bouclier aux gros capitalistes contre les attaques des ouvriers. On parle beaucoup de supprimer les intermédiaires: cependant le nombre des sweaters, des commis-voyageurs et d'autres intermédiaires augmente, ainsi que le nombre des fonctionnaires de l'État, des politiciens, des professionnels, appartenant la plupart aux classes moyennes. Le nombre des membres de ces classes ne semble pas diminuer. Tel est du moins l'avis de la plupart des statisticiens, Giffen, Levi, Cheysson, Engel, etc... M. Graham, dans son ouvrage, *Socialism old and new*, fait remarquer que la formation de sociétés par actions augmente plutôt qu'elle ne diminue le nombre de ceux qui possèdent. - Nous avons rapporté ailleurs des chiffres empruntés aux statistiques de l'impôt du revenu en Allemagne, d'après lesquels les fortunes moyennes continuent à augmenter, bien que dans une moindre proportion que les grosses (25). Un écrivain russe, M. Tcherkesoff a cité aussi des statistiques tirées du *Statesman's Year Book*, d'après lesquelles le nombre des possesseurs de terre en Angleterre, dans le pays de Galles et en Écosse serait augmenté de 392.203 à 409.422 c'est-à-dire de 17.219 dans les quatre années 1885-1889: la moitié de l'augmentation reviendrait aux petites possessions de 1 à 5 acres. - En France, le nombre des propriétaires a augmenté de 1.300.000 (qu'il était en 1826) à 1.825.000 en 1885. Tout cela ne ressemble pas beaucoup à un processus de prolétarianisation des classes moyennes.

Il n'est pas nécessaire que les classes moyennes se prolétarisent, que le petit propriétaire rural ou le colon ou le métayer deviennent de simples laboureurs pour qu'ils aspirent et coopèrent à l'avènement du socialisme. Sans parler de leurs souffrances morales, la précarité même de la situation des membres de ces classes les prédispose contre l'ordre de choses actuel. Tout le monde sent aujourd'hui que le système capitaliste, après avoir augmenté la richesse et les besoins des hommes, est devenu à son tour un obstacle au progrès de l'agriculture et de l'industrie et un vaste engin de monopole. Cela suffit pour tourner les esprits contre ce système.

La lutte ne se combat pas aujourd'hui entre deux classes seulement, mais entre des groupes divers, qui tantôt s'unissent, tantôt se séparent, se coalisent, et se combattent pour des intérêts momentanés. Chaque groupement a des intérêts communs avec d'autres, et des intérêts opposés. La classe des petits propriétaires ruraux a des intérêts contraires à ceux des journaliers des campagnes; mais elle a aussi des intérêts opposés à ceux de la féodalité financière, des capitalistes qui ont hypothéqué ses biens, et du gouvernement qui les lui vend aux enchères pour quelques francs d'impôt non payé. La classe ouvrière elle-même se compose de catégories diverses, dont les intérêts ne concordent pas parfaitement; le travailleur sans métier (*unskilled*) entre en lutte avec l'ouvrier de métier, les ouvriers organisés ont un formidable concurrent et un ennemi dans le sans-travail. Les ouvriers ne sont pas tous organisables; et les organisations ouvrières tendent à faire valoir des intérêts particuliers et immédiats. C'est une utopie que de croire pouvoir réduire, pour ainsi dire, toute la classe ouvrière à un seul homme, luttant corps à corps contre la classe bourgeoise également coalisée.

La question sociale n'est pas exclusivement la question des travailleurs. La classe ouvrière est appelée sans doute à jouer un grand rôle dans la rénovation de la société contemporaine; il se peut même que ce

(25) *Société Nouvelle*, 1893, p.834 et suivantes, article sur la législation du travail.

soit elle qui donne l'impulsion au mouvement. Mais la coopération des autres classes, surtout des classes moyennes, est certaine.

Quel intérêt aurait le petit bourgeois à la conservation de l'ordre de choses actuel? Il ne possède pas une propriété qui lui permette de vivre de ses rentes, comme l'aristocratie, ou la haute bourgeoisie; il a à peine l'instrument de travail, le petit champ que des créanciers ou le fisc se préparent à lui enlever, ou bien il possède la petite boutique et le petit capital qui l'aide à vivre maigrement. Souvent même de ce capital il est débiteur à la Banque, de sorte qu'il vit tout le temps par la grâce de celle-ci, et lors même que ce capital serait à lui, il pourrait tout perdre d'un instant à l'autre, à la suite de la faillite d'un banquier ou par effet d'une spéculation de Bourse, ou de la dénonciation d'un traité de commerce. Il vit dans la continuelle crainte du lendemain. Quel intérêt aurait-il donc à combattre le socialisme? Son désir n'est pas de vivre dans l'oisiveté et de se gorger de luxe, mais de pouvoir satisfaire ses besoins et ceux des autres membres de sa famille par un travail modéré et intelligent; il ne veut pas travailler en esclave ou en bête de somme, comme l'ouvrier actuel. Il réclame pour lui précisément ce que le socialisme réclame pour tous.

Les classes qui opposeront de la résistance au socialisme sont la bureaucratie, la magistrature, le clergé et l'armée, à cause de l'esprit d'autorité dont elles sont imbues.

Au surplus, la question de savoir de quelle manière les différentes classes se comporteront dans la solution du problème social ne saurait être résolue sans égard aux circonstances de temps et de lieu, notamment à la composition particulière de chaque société. Ce qui est certain, c'est le processus d'amalgamation des classes, le progrès de la sociabilité.

Les socialistes ont eu tort de nier presque l'existence d'idées et de sentiments unissant les hommes. Dans le *Manifeste communiste* il est dit:

«L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a pas été autre chose que l'histoire de la lutte des classes... Le gouvernement moderne n'est qu'un conseil d'administration des affaires de la bourgeoisie... Le droit n'est que la volonté de la classe bourgeoise, érigée (la volonté) en loi... On dira: il y a des vérités éternelles, telles que la liberté, la justice, etc..., qui sont communes à toutes les conditions sociales... (Mais cela tient à ce que) l'exploitation d'une partie de la société par l'autre partie est un fait commun à tous les siècles antérieurs. Donc, il ne faut pas nous étonner que la conscience sociale de toutes les époques, et malgré toute diversité et divergence, ait toujours tourné dans certaines formes communes, dans des formes de conscience qui ne se dissoudront complètement qu'avec la disparition entière des antagonismes de classe».

Si nous saisissons bien la pensée quelque peu obscure des auteurs du *Manifeste*, les idées et les sentiments de liberté et de justice ne seraient, d'après eux, que le reflet de la domination de classe, et seraient destinés à disparaître dans l'avenir, laissant l'humanité sans guide ni lumière.

Nous ne le croyons pas. Nous croyons qu'il y a des idées et des sentiments qui unissent les hommes, qui répondent aux conditions essentielles et permanentes de l'existence de l'individu et de la société, et qui, d'abord vaguement conçus et pressentis, se développent et se perfectionnent incessamment. Le phénomène de la lutte des classes n'a pas été et il n'est pas le contenu entier de l'histoire. Les classes s'émoussent et fusionnent. Le vent de la justice enfle déjà les voiles du navire, qui nous transporte vers le rivage depuis longtemps souhaité.

LES BASES JURIDIQUES DU SOCIALISME

LIBERTÉ ET ÉGALITÉ

Longtemps après que l'égalité des conditions économiques, - dans sa forme primitive d'une égale répartition de la terre, - et inégalité politique, - dans sa forme primitive d'une égale participation à la délibération des affaires communes, - eurent disparu des lois et coutumes de l'Europe et que la communauté de village eût presque partout succombé devant l'envahissement du féodalisme, on vit cette conception élémentaire de la justice reparaître sur le sol vierge de l'Amérique.

Les puritains anglais, débarqués du *Mayflower*, sur la côte du Massachussets, reproduisirent dans la Nouvelle Angleterre, l'ancienne *township* (*) anglo-saxonne, partageant le territoire qu'ils occupaient en *home-steads* (**), portions assignées aux colons en possession particulière, et en *common-fields* (***), terrains destinés au pâturage et à d'autres usages communs.

Une telle égalité trop matérielle ne pouvait pas durer. Elle ne tarda pas à disparaître par l'effet de la spécification du travail et par suite de l'accroissement de la richesse et de la population. Mais au fur et à mesure que le type de la *township* était abandonné dans les régions devenus prospères, il était transporté dans les territoires plus reculés par des colons moins riches, qui cherchaient de nouveaux établissements. Aujourd'hui il en reste des vestiges dans le Michigan, le Wisconsin, le Minnesota et l'Illinois.

Lorsque en 1833 le gouvernement des États-unis, à la suite d'un traité avec les Indiens, entra en possession de leur territoire, il le trouva occupé par des légions de mineurs et de cultivateurs blancs, qui y étaient accourus des alentours et y vivaient depuis des années réunis en associations, se défendant contre les bandes de brigands et tenant tête aux troupes fédérales elles-mêmes, qui essayaient de les disperser. On parle aujourd'hui de ce temps-là à Iowa comme de l'âge d'or du pays. Tous les immigrants étaient censés avoir un égal droit à la terre; les associations fixaient l'étendue que chacun pouvait occuper; mais pour rester possesseur de son lot, on devait le cultiver soi-même. La forêt demeurerait commune et s'il y avait un moulin, celui-ci appartenait à tous.

Le gouvernement des États-unis ne voulut pas reconnaître un tel état de choses; il mit le sol aux enchères, ne tenant aucun compte des droits de possession; mais les associations décidèrent que les lots seraient adjugés aux possesseurs respectifs au prix nominal d'un dollar et demi par acre, tandis qu'ils en valaient réellement plus de cent; - et tout se passa ainsi que les associations l'avaient décidé.

De la même manière s'opéra la colonisation des régions minières de la Sierra Nevada et des Montagnes Rocheuses. Trois ans après la découverte des mines, en 1850-1851, un *bill* fut présenté au Sénat de Californie pour assujettir la région à des règlements de police et les mineurs à un impôt. Quelques sénateurs proposaient que l'État prit possession des terres et les mit aux enchères en gros lots. On avait déjà tout préparé pour les accaparer. Heureusement, le Sénat craignit d'allumer une guerre civile; les soldats qu'on tenait à la frontière n'inspiraient pas grande confiance, car souvent ils désertaient pour aller rejoindre les mineurs.

(*) Subdivision d'une entité étatique; en Grande-Bretagne: partie d'une paroisse, d'une ville...; aux États-unis d'Amérique et au Canada: une subdivision d'un comté ou d'un canton. (Note A.M.).

(**) Pleine propriété résultant de l'occupation datée d'un bien foncier. (Note A.M.).

(***) Situation permettant un usage commun, et une activité de défense de l'usage commun. (Note A.M.).

Aussi, le bill fut-il rejeté; et l'exploitation des usines demeura libre pour tout le monde. En 1866, lorsque le pays fut régulièrement annexé aux États-unis, il y avait plus de 500 districts miniers en Californie, 200 en Nevada et 100 dans chacun des trois États d'Arizona, Idaho et Orégon; au total, mille petites communautés vivant paisiblement l'une à côté de l'autre.

Les principes de l'organisation étaient: égalité de l'occupation et liberté du travail. Les mineurs d'un district se rassemblaient et fixaient, à la majorité des voix, l'étendue des occupations, proportionnellement au nombre des colons. Il arrivait d'ailleurs qu'à côté d'un mineur gagnant à peine sa journée, un autre retirait 500 dollars d'une espace de vingt pieds carrés et quatre ou cinq de profondeur. Une telle inégalité était supportée en paix, chacun attendant sa chance. Mais la possession d'un fossé (*gulch*) ne se conservait qu'à la condition d'y travailler. On ne pouvait pas travailler pour un autre. Une compagnie de capitalistes de l'Est envoya des ouvriers travailler pour son compte: les colons s'y opposèrent et ne permirent de rester qu'à ceux qui consentirent à devenir, des colons. Au contraire, les mineurs d'un camp cédaient volontiers une heure de leur travail à un nouveau venu, afin qu'il pût acheter les outils et se mettre à l'œuvre (26).

On a dans ces embryons de société les principaux éléments de l'idée de justice: droit de vivre, devoir de travailler, participation de tous à l'usage du sol, interdiction des monopoles.

Dans ces derniers temps, la colonisation aux États-unis a procédé d'une autre façon: le *squatter*, les compagnies se sont emparées du territoire et l'ont gardé jusqu'au jour où, la population du pays ayant augmenté, ils ont pu vendre pour 100 ou 1000 ce qu'ils avaient payé 1 ou rien du tout.

Chose bien remarquable, avec la disparition de l'égalité économique, et par les mêmes causes, cessent aussi les formes démocratiques de l'administration. Dans le Iowa avant 1833, les assemblées générales des associations, dans la Californie celles des «*camps*», délibéraient sur les affaires d'intérêt commun. Devait-on construire un chemin, un pont, des palissades contre l'incursion des animaux errants, une école, on se rassemblait et on décidait ce qu'il y avait à faire. De même, lorsque il y avait à juger un crime, on se réunissait en plein air et on délibérait: les peines autorisées par la coutume étaient l'expulsion de l'association, le bannissement, l'emplumage, la mort. Parfois l'assemblée décidait que le coupable avait perdu la confiance et l'estime de l'association et que personne désormais n'aurait plus de rapport avec lui: on ne lui achèterait, on ne lui vendrait plus rien; on ne lui rendrait plus visite, non plus qu'on ne le recevrait plus chez soi; on ne devait plus lui accorder d'abri contre la tempête, ni l'avertir de l'imminence d'un danger.

Dans la Nouvelle Angleterre, tant que l'égalité régna dans le village, les affaires d'intérêt général furent traitées en assemblée plénière (*folk-mote*). Mais voilà que le village prospère, s'agrandit et qu'un certain nombre de ses habitants deviennent plus riches que les autres. Lorsque la population a atteint un certain chiffre, le village a droit à une charte de ville. L'événement est fêté au son des cloches. Mais l'acquisition d'une charte marque la fin de l'administration directe du peuple par le peuple; les citoyens ne se rassemblent désormais plus pour délibérer: ils se bornent à choisir parmi eux un maire et des *aldermen*. Le peuple divisé déjà par l'inégalité des fortunes, se divise encore en partis politiques; la majorité se désintéresse des affaires publiques, quelques-uns se font dans la Commune un nid et s'y blottissent. L'administration collective, le gouvernement réellement démocratique n'est dès lors plus possible. L'égalité disparaît des rapports politiques, de même qu'elle a disparu des rapports économiques. Peu à peu s'organise un pouvoir politique ou gouvernement, dont la puissance augmente au fur et à mesure que la population devient plus nombreuse et plus divisée.

«Dans la commune rurale russe, dont les membres se rassemblent tous les huit jours régulièrement et même plus souvent, il n'y a pas de gouvernement dans le vrai sens du mot; on ne fait pas de lois visant une série de cas prévus, par analogie avec les cas jugés; on traite les affaires une à une. Le «*mir*» est un pouvoir législatif et un pouvoir exécutif en même temps» (27).

Dans la *Landsgemeinde* (*) de la Suisse, qui est une communauté provinciale, la chose change déjà.

«Elle ne peut se réunir qu'une fois par an; rarement il arrive qu'on tienne, pour des nécessités urgentes, un *meeting* accessoire (*nachgemeinde*); car, pour petit que soit le territoire, il n'est pas facile d'assembler

(26) Hopkins University Studies. Baltimore.

(27) A. Cantalupi, *Il referendum*, dans *l'Avvenire*, Rome, 30 juin et 20 août 1897.

(*) Littéralement: assemblée cantonale. (Note A.M.).

souvent les membres adultes dans une localité. De là une vraie et propre organisation de pouvoir exécutif; - on ne se contente plus de résoudre dans les assemblées les cas graves, mais on édicte de véritables lois, simples, il est vrai et élémentaires; - on élit des fonctionnaires publics et on établit des règles fixes sur la manière de traiter les affaires. Nous avons ici une survivance, une marque et une preuve d'un auto-gouvernement direct» (28).

La formation d'un corps gouvernant a lieu de cette manière. Mais, une fois le corps gouvernant formé, il *«tend à élargir le cercle de son autorité, à interpréter son rôle avec toujours plus d'indépendance; il ne reconnaît plus cette forme originaire du mandat; qui dépend seulement de l'impossibilité matérielle où se trouvent tous les citoyens réunis de gouverner et de légiférer directement; peu à peu il prête au mandat la valeur d'une procuration générale en blanc, qui lui attribue tous les pouvoirs et toutes les facultés, pour les exercer d'une manière discrétionnaire, - sans autre sanction que celle de la non-réélection» (29).* Enfin le gouvernement se spécialise dans une classe de politiciens, qui s'emparent du pouvoir et l'exercent dans leur intérêt particulier et dans l'intérêt de la classe des détenteurs de la richesse.

De cette manière, on passe de l'égalité originaire à un état d'inégalité permanente et à l'organisation hiérarchique que nous avons décrite dans un chapitre précédent.

Chapitre cinquième:

LES BASES JURIDIQUES DU SOCIALISME

JUSTICE ET THÉORIES DE LA JUSTICE (fin).

La théorie commune, celle de l'école individualiste dont M. Spencer est le chef reconnu, attribue à tous les hommes des libertés égales - telles que le droit à la vie, à l'intégrité de la personne, à l'usage du sol, etc... Mais ces droits, dépourvus des moyens nécessaires pour les faire valoir, ne sont en réalité que des fictions juridiques. Étant donnée l'inégalité permanente des conditions, trait principal de la société d'aujourd'hui, d'aucuns ne peuvent exercer que faiblement leurs facultés; d'autres ne les exercent que trop et aux dépens des premiers. Il en résulte des conflits, que la justice essaie parfois de réprimer, mais qu'elle ne se soucie pas, en règle générale, de prévenir.

Peut-on dire qu'il y ait liberté égale dans une telle société? à quoi sert que le pauvre ait le même droit (si toutefois il l'a) que le riche, quand il ne peut pas le faire valoir? Que lui vaut la liberté de se choisir un genre de travail, d'en discuter le prix, d'acquérir de la richesse, de concourir à tous les emplois publics, quand, en fait, il doit demander en grâce de pouvoir travailler, quand il doit subir la loi du maître, quand il doit vivre dans la misère et dans l'ignorance et voir ses enfants grandir dans les mêmes conditions, - si toutefois ils ne succombent pas faute de nourriture? La liberté personnelle et l'égalité juridique, loin de lui être utiles, le laissent sans défense vis-à-vis du riche, dont la liberté d'action est bien autrement réelle et positive. De sorte qu'en somme la liberté égale dégénère en tyrannie pour les uns et servage pour les autres, et aboutit en économie au monopole, en politique au gouvernement ploutocratique.

Il s'agit d'assurer aux hommes, au lieu d'une liberté académique ou platonique, une liberté concrète, basée sur des conditions réelles d'égalité, et, par suite, capable de durer. Le sauvage a une grande liberté abstraite, mais l'horizon de sa vie physique et intellectuelle est très borné; par suite, il n'a presque aucune

(28) Loc. cit.

(29) Loc. cit.

liberté dans le choix du genre de son travail, non plus que des objets de sa consommation. L'homme isolé est le moins libre de tous. La vraie liberté est un produit de la société, de la variété d'adaptation, de la variété des travaux et des jouissances. Le sauvage oscille entre l'extrême isolement, et l'extrême soumission. Une fois accoutumé à servir, il ne comprend pas qu'on puisse vivre autrement, il prend en pitié le sort de celui qui n'a pas de maître. En ce sens, beaucoup d'hommes sont sauvages encore, aujourd'hui: car beaucoup vantent leur servage, et d'autres ne voient de liberté que dans le commandement, c'est-à-dire, non pas dans l'usage de leurs facultés à eux, mais dans l'exploitation de celles des autres. L'idée d'une société sans esclaves ni maîtres est regardée, encore aujourd'hui, par la grande majorité des hommes comme une idée subversive; et, en effet, elle est incompatible avec le monopole de la richesse. Aujourd'hui, personne ne naît esclave; mais des millions d'hommes se trouvent dans la nécessité de vendre leurs bras, dès qu'ils ont la force de faire le moindre travail; et, ce qui est plus grave, ils sont obligés de renouveler à chaque échéance le contrat, pendant toute leur vie. La liberté de l'ouvrier est nulle. «Refoulés par une concurrence, à laquelle ils ne peuvent pas résister, enchaînés dans certaines localités par la pauvreté, l'ignorance, les dettes, la peur, rendus incapables de profiter du meilleur marché, les ouvriers sont dupés dans la qualité, dans la quantité, dans le prix de tout ce qu'ils achètent; ils sont obligés d'accepter le salaire qu'on leur offre, et parfois confinés dans des bouges par le sweater (30). Politiquement aussi, ils sont des non-valeurs: celui qui est pauvre est esclave. De même que la liberté abstraite sans égalité de conditions, l'égalité sans liberté est une chimère: liberté et égalité sont des termes corrélatifs.

Les hommes ne sont pas, ne seront peut-être jamais égaux en fait de capacités et de besoins; leurs situations même ne seront jamais tout à fait égales. L'égalité, à laquelle ils aspirent, ce n'est pas une égalité extérieure ou matérielle, consistant dans la répartition égale de la terre et de la richesse accumulée, *pro capita*, entre les membres de chaque communauté ou de toute la famille humaine; ni dans les repas communs; ni dans l'obligation d'un égal nombre d'heures de travail; mais, c'est une égalité morale ou substantielle, résultant de l'ensemble des conditions et des pactes fondamentaux de la société, visant à réprimer les monopoles, à maintenir l'équité dans les échanges, à inculquer à tous les hommes l'obligation du travail, à donner à tous ceux qui aiment le travail, le moyen de travailler et à ôter à ceux qui n'aiment pas le travail, toute possibilité de vivre aux dépens des autres.

Les disciples de M. Spencer, plus spencériens que leur maître, ont subtilisé encore plus que lui la conception de la justice, l'identifiant avec l'absence de toute violence et de toute fraude. Le consentement des parties rendrait juste et obligatoire n'importe quel contrat: et il n'y aurait d'injustice que dans la violence et dans la fraude (31). Si j'oblige un individu à travailler pour moi, le menaçant d'un mal immédiat au cas où il refuserait, son consentement serait vicié; mais, si je lui ai ôté d'avance tout moyen de travail et si je l'ai réduit à la nécessité de vendre ses bras, je peux lui imposer des conditions léonines, et pourtant le contrat sera juste. Si je ne lui ai rien pris personnellement, mais s'il est né de parents pauvres, dans un pays où tout le sol est accaparé, et s'il a faim, si, dans ces circonstances je lui propose de me servir, peut-être au risque de sa vie, pour un salaire dérisoire, le contrat sera juste. Autant dire, que si, voyant la maison du voisin entourée de flammes, je me place sur la limite de ma propriété et si je m'oppose à ce qu'il s'y sauve, à moins que, pour se sauver, il ne consente à me payer une rançon, j'agis honnêtement. Autant dire que celui qui rencontre un homme avec les bras liés, est dans son droit, s'il le dévalise.

Si je vends de la laine pour de la soie, ou si je falsifie une marque de fabrique, je me rends coupable de fraude. Mais, si je ne déclare pas la qualité de la marchandise, confiant dans l'ignorance de l'acheteur (ignorance qui n'est pas même une faute, car on ne peut pas être connaisseur de tous les articles, qu'on achète), ou bien, si ayant affaire à un acheteur pauvre, je ne dissimule même pas la mauvaise qualité de la marchandise, car je sais qu'il doit s'en contenter, le contrat sera juste. Aussi bien, si quelqu'un souffre une injustice en l'ignorant, son consentement sera vicié: s'il la connaît, mais ne peut pas s'y soustraire, son consentement sera valable.

Si j'attends les émigrants au débarcadère et, sachant qu'ils sont pauvres et ne connaissent pas le langage et les coutumes du pays, si je les persuade d'accepter un travail ruineux pour leur santé et de se contenter de la moitié du salaire généralement payé pour ce travail, l'autre moitié rentrant dans ma poche, aurai-je bien agi? Le fait que les ouvriers consentent au contrat, le rendra-t-il légitime? Est-ce que celui qui est attaqué, ne consent pas parfois à livrer sa bourse aux voleurs?

On dira que ce sont là des cas exceptionnels. Mais l'inégalité des conditions est un fait permanent qui

(30) Walker, Discours inaugural à l'*American-economic-association*. Publications de cette association, New-York, 1889.

(31) Auberon Herbert, *The right and wrong of compulsion by the State*, London, 1885, et autres ouvrages.

vicie tous les contrats entre riches et pauvres, supérieurs et inférieurs. L'homme aux écus et le misérable, le marchand en gros et le petit boutiquier, le boutiquier et le consommateur pauvre sont dans des conditions inégales: un juste contrat entre eux n'est pas possible. La co-action, qu'on exerce au moyen de l'argent, est assimilée, même dans le langage commun, à la violence physique: mettre le couteau sous la gorge, c'est l'expression populaire pour chaque contrat où l'un des contractants, tirant parti des nécessités de l'autre, lui impose des conditions injustes. Les monopoles, certains jeux de Bourse, les coalitions pour augmenter les prix, le *trucksystem*, certaines usures, sont de véritables extorsions. Tout rapport entre individus qui se trouvent en conditions sociales inégales, est nécessairement injuste.

M. Spencer donne lui-même des exemples à l'appui de notre thèse: les colons irlandais, qui, après avoir rendu propres à la culture des terrains pierreux ou marécageux, se voient dessaisis ou obligés à payer des baux élevés; - les *crofters* de l'île de Skye qui ne peuvent ni émigrer, ni changer de maître; - un boutiquier, auquel un spéculateur fait longuement crédit et qui se trouve ensuite poursuivi sans pitié par son créancier et dépouillé de tout ce qu'il possède. Dans ces cas les formes de la justice sont respectées, mais l'iniquité saute aux yeux. Il y a là «*violence des choses*», «*assassinat commercial*», «*négarion de la concurrence*» ou bien «*destruction de la concurrence par les formes de la concurrence même*». «*En certains cas, dit M. Spencer, il faut s'en tenir au dicton populaire "vivre et laisser vivre". Celui qui possède un gros capital et un talent commercial supérieur ne doit pas pousser à bout ces avantages; mais il doit restreindre son activité à la limite où ses besoins personnels et ceux de sa famille sont satisfaits, pour laisser vivre les autres*» (32). La justice humaine, à la différence de la justice inférieure, exige la limitation de la lutte, défendant les agressions directes et indirectes et garantissant à tous les hommes la vie et une égale liberté.

M. Spencer se garde bien d'appliquer ce principe aux rapports entre maîtres et ouvriers, pour défendre aux premiers d'abaisser les salaires toutes les fois que l'offre du travail dépasse la demande. Il considère que, le marché étant plein d'ouvriers, si le patron n'abaissait pas les salaires, il repousserait la demande des ouvriers qui sont les plus nécessiteux! Au surplus, le patron doit se faire une forte réserve pour les temps de crises, etc... Les ouvriers peuvent-ils du moins tâcher de limiter la concurrence entre eux par des associations de résistance? M. Spencer ne le nie pas absolument; mais il élève la voix contre la tyrannie des *Trade-Unions*, contre ceux, surtout, qui disent qu'un bon ouvrier ne doit pas faire concurrence à ses camarades. A ses yeux l'ouvrier qui offre de travailler à plus bas prix est un «*bienfaiteur de l'humanité*»; car «*les marchandises produites à un plus bas prix peuvent être vendues à un plus bas prix!*». Que la réduction du salaire nuise à la santé de l'ouvrier et à la productivité du travail et cause, avec d'autres maux, la dégénérescence de la race, cela n'inquiète pas M. Spencer; - et cependant, quand il s'agit d'avocats et d'autres professions, il a formulé des réserves sur l'excès du travail qu'on peut s'imposer (33). La conception de la justice comme équation des volontés des individus, est donc absolument fautive. La justice ou l'injustice d'un acte dépend de son contenu: la forme ne vient qu'en seconde ligne. Qu'on me vole en mettant la main dans ma poche, ou qu'on m'oblige directement ou indirectement à vider ma poche, cela revient sûrement au même; tuer un homme par le fer ou le venin, ou bien le soumettre à un labeur qui détruit sa santé, sont choses équivalentes. Notre sentiment de justice est assez développé pour que nous voyons l'injustice dans la lésion, dans l'appropriation du bien d'autrui, et non dans les modalités et dans les formes extérieures de l'acte. On pourrait dire que nous la voyons dans le mal en lui-même et non dans le «*geste*».

Il y a bien des actes qui ne sont (pour revenir à la théorie de M. Auberon Herbert) ni violents, ni frauduleux, et qui, cependant, sont criminels. Prenons, par exemple, les attentats aux mœurs. On les punit, certes, non pas en hommage à la pudeur de ceux qui les commettent, - ou à celle des personnes qui peuvent être présentes, - celles-ci demeurant libres d'en faire ou de n'en pas faire autant; - mais plutôt parce qu'ils sont intrinsèquement mauvais. M. Auberon Herbert prétend que l'injustice de ces actes consiste dans le fait qu'ils sont commis dans un lieu public, sur lequel l'État, la municipalité, la compagnie des chemins de fer, ou tout autre, a droit de propriété, et partant aussi droit de prohibition de tel ou tel autre acte, qui devient illégitime cause de l'infraction à la loi ou au règlement. On aperçoit le sophisme. Pourquoi donc l'État, la municipalité, la compagnie défendent-ils des actes qui ne lèsent apparemment la liberté de personne? Pourquoi tout le monde convient-il que de tels actes doivent être prohibés? La raison en est que ce sont des actes anti-sociaux, violant les conditions de la vie en commun; de sorte que le problème de la justice ne peut être résolu que par la détermination de ces conditions, - relatives à l'homme civilisé contemporain.

(32) Spencer, The principles of Ethicx. §397-§404 et vassim.

(33) Loc. cit. § 398.

§2. Les rapports entre les hommes ne peuvent être que de trois espèces: rapports de lutte, rapports de réciprocité, rapports de solidarité. Les rapports de lutte ne rentrent évidemment pas dans le domaine de la justice. Aux deux autres espèces correspondent deux espèces différentes de justice, qu'on appelle communément justice rétributive et justice distributive. Montrons par des exemples la différence.

Nous disons: il est juste que la récompense soit proportionnée au travail (mérite); il est juste que celui qui pouvant travailler ne veut pas travailler, ne mange pas; - ou bien, il est juste que dans les échanges on donne l'équivalent de ce qu'on reçoit. Nous disons cela dans le même sens où nous disons qu'il est juste que le coupable soit puni, que l'homme vertueux soit honoré et rémunéré. Le concept de justice, qui ressort de ces exemples, est celui d'une équation entre le mérite et la récompense, entre la culpabilité et les peines; c'est donc celui de la responsabilité individuelle (justice rétributive).

Mais ce concept n'est qu'un élément de la justice; ce n'est pas toute la justice. En effet, lorsqu'on dit: il est juste qu'un homme puisse disposer de ce qu'il a produit par ses bras ou par son talent, on fait deux suppositions. La première est que, vraiment, ce dont il dispose n'est que le fruit de son travail, et non pas le fruit du monopole de biens naturels, dont il est censé n'avoir qu'une partie égale à celle de tout autre individu. Le principe énoncé n'est donc juste que si on le complète par celui-ci: *«il est juste que tous les hommes aient également accès aux biens de la nature»*. La seconde supposition est que l'individu, en disposant librement de ce qu'il a produit, ait affaire à d'autres hommes également libres et qui, à leur tour, ont travaillé et produit, de telle sorte que chacun obtienne dans les échanges approximativement l'équivalent de ce qu'il donne. Et lorsqu'on dit qu'il est juste que, si l'on n'a pas travaillé, on ne mange pas, on suppose que tous puissent, quand ils le veulent, travailler à des conditions équitables et qu'ils en aient la force et la capacité. Enfin on suppose que de la liberté et de la possibilité du travail et des échanges chez tous les hommes découlent la meilleure distribution possible des activités et des instruments de travail - et le plus grand bien-être général.

Donc, la réciprocité présuppose la solidarité: la justice rétributive se base sur la justice distributive.

En effet, on dit aussi: il est injuste de faire travailler le malade, le vieillard; il est injuste de soumettre la femme ou l'enfant à des travaux trop lourds; le travail doit être proportionné aux forces de l'individu; la consommation doit être proportionnée aux besoins de l'individu; il est injuste de se gorger tandis que d'autres souffrent la faim; il n'est pas juste qu'une classe sociale toute entière soit condamnée à vivre dans la misère et dans l'ignorance; il n'est pas juste qu'un homme se place à un carrefour et empêche les autres de passer; il n'est pas juste que, si j'invente un remède contre la phtisie, je prétende que les malades me cèdent leur fortune pour s'en servir; il est juste que les parents élèvent leurs enfants, que les citoyens défendent la patrie, etc... Dans tous ces exemples le principe de justice est un rapport entre les besoins et les moyens, une limitation du principe de rétribution, un appel aux intérêts généraux; en somme, c'est l'égalité des conditions et la solidarité entre les membres d'une société, d'une famille ou d'un État.

Si la justice rétributive est basée sur la justice distributive, la réciproque est aussi vraie.

Il n'y pas de vraie solidarité sans la mutualité des services: autrement dit, la solidarité doit être bilatérale. Qu'on prête secours au nécessiteux, c'est bien; mais celui qui, pouvant travailler, ne le fait pas, n'a pas droit à notre aide. La bienfaisance elle-même n'est pas sans rapport avec le mérite. On ne vient pas en aide à un homme indigne: donner de l'argent à un joueur ou à un dissipateur, ce n'est pas de la bienfaisance, c'est simplement de la sottise. Il importe beaucoup qu'on n'abuse pas de la bonté et de la générosité de ses amis et de ses parents pour vivre à leurs frais. Ce sont des individus d'une moralité inférieure qui vivent ainsi en parasites. L'obligation du travail et la limitation de la jouissance matérielle au produit du travail sont l'expression de la solidarité.

Récemment, on a vu s'accréditer l'opinion que, dans une société mieux constituée que celle d'aujourd'hui, le travail journalier serait limité à un tout petit nombre d'heures, peut-être à quelques minutes par individu, tandis qu'il n'y aurait pas de bornes à la consommation individuelle; chacun puiserait *«au tas»*. C'est une illusion dangereuse. Sans doute, le travail actuel est souvent excessif et il est loin d'être aussi productif qu'il pourrait être. Mais jamais les hommes ne pourront rester dans une oisiveté capable d'engendrer l'en-nui; jamais leurs désirs ne seront complètement satisfaits. Ayant atteint un certain degré de bonheur, ils en convoiteront un plus grand encore: ayant satisfait les besoins qu'ils ont aujourd'hui, ils en ressentiront d'autres. Ils porteront toujours plus loin le but de leur activité, les horizons de la civilisation. Au surplus, il faudra beaucoup de peine avant qu'on puisse assurer à tous les hommes la satisfaction des nécessités les plus élémentaires. Ainsi que le fait remarquer M. Novicow, *«neuf habitants de notre planète sur dix n'ont*

pas de quoi satisfaire les besoins de leur estomac... Il n'y a peut-être pas un homme sur trois cents qui soit couché dans un bon lit et qui ait une habitation convenable» (34).

Nous devons donc reconnaître l'obligation du travail et une certaine proportionnalité de la jouissance au travail, comme conditions fondamentales de la vie sociale; car celui qui, dans une société quelconque, voudrait consommer plus qu'il ne produit, obligerait les autres à travailler pour lui: il serait un exploiteur.

Est-ce à dire que ce principe de justice puisse recevoir une application rigoureuse dans tous les rapports sociaux? qu'on puisse procéder à une évaluation exacte de tout travail et mesurer aussi toute jouissance? Cela est hors de question. Il y a des œuvres qui sont au-dessus de toute rémunération, par exemple un acte de dévouement, une découverte scientifique, un conseil d'ami. Le principe *«le produit au producteur»* ne trouve pas ici d'application. Quant aux produits matériels, il est souvent difficile de les répartir entre les nombreuses catégories de personnes, - producteurs immédiats, fabricants des outils et des machines, mineurs, inventeurs, etc..., - qui ont contribué à les réaliser. Au surplus, il faudrait faire aussi une part aux influences sociales; car tel produit a une utilité surtout par rapport à telles circonstances, à tel degré de culture, à telles habitudes, à l'existence de personnes capables de s'en servir et de produire à leur tour d'autres objets ou de rendre d'autres services. Il n'y a pas jusqu'à la mode, aux cas fortuits, qui ne contribuent à déterminer la productivité du travail et la valeur des choses, et partant le plus ou moins de récompense qu'obtiennent les producteurs. Le résultat de la conduite individuelle est modifié par des faits sociaux de la plus haute importance. C'est justement sur cela qu'est fondé le principe de solidarité.

M. Spencer a écrit: *«Tout ce qui accroît la capacité productive de nos semblables nous profite, car cela diminue le coût des objets dont nous avons besoin. Ce qui les préserve des infirmités nous profite, car cela diminue les pertes que nous souffrons tous les jours, à cause de l'ignorance ou de la folie des autres. Ce qui élève leur caractère nous profite, car nous souffrons continuellement de l'immoralité des autres»*. Et Huxley ajoute: *«plus la civilisation est élevée, plus les actions de chaque membre du corps social intéressent les autres»*, et les répercussions sont mieux ressenties. D'où la nécessité d'assurer à tous les hommes la possibilité de travailler, de s'instruire, et la nécessité de venir en aide aux incapables.

La société ne peut pas se désintéresser du sort des malades, des ignorants, des faibles, des pauvres: elle ne peut voir avec indifférence l'existence de millions d'affamés, de sans-travail dans son sein. Elle doit éliminer les causes qui produisent untel état de choses, si elle ne peut pas y remédier directement: elle doit, enfin, se donner une organisation qui la mette à l'abri de tels maux.

En d'autres termes, la bienfaisance n'est pas à regarder comme une mesure d'exception laissée au bon vouloir de l'individu; elle s'organise comme service public dans l'intérêt non seulement de ceux qui en bénéficient, mais de la société toute entière. Il faut généraliser les conditions du bien-être: la solidarité humaine doit se manifester avant que l'individu ne soit devenu incapable de se relever.

Le grand reproche, que M. Spencer fait au socialisme, est justement de s'éloigner de la stricte proportionnalité entre le mérite et la récompense, entre l'activité de l'individu et sa jouissance. *«Le socialisme, ou communisme, demande, d'après cet auteur, que pour des quantités et des qualités inégales de travail on ait droit à la même récompense»*, qu'il y ait *«égale division de gains inégaux»*. *«Jadis un petit nombre de supérieurs se faisaient la part belle aux frais du grand nombre des inférieurs: à présent on propose de permettre aux nombreux inférieurs de vivre largement aux frais d'un petit nombre de supérieurs»* (35).

M. Spencer est-il bien sur qu'aujourd'hui les inférieurs ne jouissent jamais aux dépens des supérieurs et réciproquement? que nous possédions un parfait équilibre, une proportionnalité exacte entre le travail et la jouissance? Il suffit cependant de faire attention aux faits les plus ordinaires de la vie pour se convaincre du contraire.

En vérité, on ne saurait admettre que dans les contrats *«les parties donnent et reçoivent réciproquement des choses approximativement équivalentes»*, lorsque les prix des marchandises ne se mesurent presque en aucun cas au coût, mais s'élèvent et descendent selon des circonstances que les plus experts même ne sauraient prévoir et apprécier, - souvent au gré de quelques spéculateurs syndiqués pour dévaliser les petites bourses. On ne saurait admettre l'équivalence des échanges là où les tarifs du transport, les loyers et les prix de beaucoup de choses sont réglés sur le pouvoir d'achat, c'est-à-dire sur la rondeur de la bourse

(34) J. Novicow, *Les gaspillages des sociétés modernes*, Paris, 1894, p.8.

(35) *Loc. cit.*, §301.

des consommateurs, et souvent justement en raison inverse des moyens dont dispose l'acheteur. Qui ne sait que les voyageurs de troisième classe et les pauvres émigrants paient le luxe des voyageurs de première classe; que l'habitant de la mansarde paie un loyer proportionnellement plus élevé que le locataire d'un appartement somptueux; que les marchandises de qualité inférieure sont vendues proportionnellement plus cher que celles de qualité supérieure; que l'intérêt que paie le pauvre à l'usurier, est bien plus fort que celui que paie l'usurier à la Banque; que les taxes imposées sur les riches se répercutent pour une grande part sur les pauvres; enfin que toutes les crises, les baisses des prix et des valeurs, etc..., apportent des pertes aux débiteurs, obligés à vendre, pour payer leurs dettes, leurs biens, quels qu'ils soient, à des conditions ruineuses?

S'il n'y a pas équivalence dans les prix des objets de consommation, y aurait-il du moins proportionnalité entre le travail et le salaire? Tout le monde sait que les labeurs les plus lourds sont les plus mal payés et qu'on peut gagner une fortune en un seul coup de dé, lorsque, au lieu de travailler, on joue à la Bourse.

Dans notre système économique, il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir, de proportion entre la récompense et le mérite. L'organisation actuelle du commerce et du crédit supprime la responsabilité de l'individu: les affaires, c'est l'argent des autres. La dégringolade d'une Banque entraîne la ruine d'une foule de commerçants, d'industriels, de rentiers. La dénonciation d'un traité de commerce détruit les espoirs et la fortune de milliers de commerçants et d'industriels, et peut en enrichir d'autres. Un droit protecteur, une grève, une invention ont les mêmes effets.

Où sont, en tout cela, le mérite et le démérite individuels? Peut-on dire que les possesseurs de titres du Panama aient mérité de perdre leur argent, parce qu'ils n'ont su ni pu voir clair dans les rapports des ingénieurs, dans les articles des journaux et dans les votes du parlement? On ne peut pas aller au fond de certaines affaires; et il est assez facile à un Jay Gould de devenir millionnaire par la ruine de milliers de ses actionnaires. Dans la *Gründerperiode*, qui suivit la guerre de 1870 en Allemagne, on vit toutes les propriétés, tous les capitaux entraînés dans la spéculation: il n'y avait plus de placements honnêtes, ainsi que le constatait M. Otto Glagau, historiographe de cette période; on était forcé de faire comme les autres et de se ruiner.

Voici quelques propositions qu'on rencontre dans les ouvrages d'économie, et qui font penser à des gains et à des pertes considérables que d'innombrables personnes ont faits sans le moindre mérite ou démérite de leur part. «*L'invention de Bessemer a produit une révolution dans l'industrie et dans le commerce*». - «*Le canal de Suez a bouleversé tellement le cours et les conditions des trafics qu'il en est résulté beaucoup de confusion et de pertes*». - «*La mauvaise monnaie chasse la bonne*». (On peut dire, de même et dans le même sens, que la mauvaise marchandise chasse la bonne, les mauvaises affaires chassent les bonnes, les mauvais maîtres, les mauvais ouvriers, chassent les bons). - Enfin «*les caprices du commerce de la laine aux ventes publiques (de Londres) sont tels que le courtier le plus expérimenté n'oserait hasarder une prévision*» (36).

On est tenté de dire que, - contrairement aux affirmations de M. Spencer, - dans la société actuelle la récompense est en raison inverse du mérite. Les individus et les classes, qui possèdent la richesse ou qui occupent les hautes places du gouvernement, travaillent peu et gagnent beaucoup. L'ouvrier travaille beaucoup et perçoit à peine de quoi vivre maigrement et procréer de nouveaux esclaves pour le maître. Les échanges réalisent le principe de répartition de la richesse en raison inverse du mérite, perpétuent et aggravent les inégalités des fortunes.

Inutile de dire qu'un tel régime ne saurait stimuler, quoiqu'on dise, l'activité socialement utile. Un gros propriétaire, un héritier, un millionnaire, ne déploient pas beaucoup de zèle dans l'exploitation de leurs richesses: ils se contentent d'exploiter à blanc les hommes, ouvriers, locataires, débiteurs. L'ouvrier non plus ne travaille pas avec zèle, et il n'a ni force, ni volonté, ni intérêt à le faire. Résultat: la grande majorité des hommes gémit dans la plus affreuse misère et manque des choses qu'il serait d'autant plus facile de produire que des foules innombrables de gens ne demanderaient pas mieux que de travailler.

Dans la société d'aujourd'hui, «*les intérêts particuliers des commerçants et les intérêts généraux de la nation sont deux choses tout à fait distinctes*» (List). Le gain d'un individu est souvent la perte d'un autre; le gain de quelques individus peut être la perte de la nation.

On a prétendu que l'individu, sans l'espoir d'un gain proportionné à son travail, ne se déciderait pas à

(36) Barkers, *Trade and finance annual*, 1880-1887, p.300.

accomplir certaines besognes extrêmement utiles à la société. M. Pasteur n'aurait pas usé les deux tiers de sa vie sur le microscope; Victor Hugo, Zola, Verdi n'auraient pas créé leurs immortels chefs-d'œuvre, s'ils n'avaient eu l'espoir de devenir millionnaires.

Erreur! La découverte scientifique, la création d'un œuvre d'art sont la plus haute jouissance de l'esprit. Un savant, un homme de lettres, un artiste, digne de ces noms, ne demandera jamais d'autre récompense; il donnera, même au besoin, sa vie pour la réalisation de son rêve.

«Les plus grands progrès scientifiques, a constaté Huxley, ont été faits, et seront toujours faits, par ceux-là qui aspirent au savoir pour le savoir. Les avantages pratiques, qui dérivent des découvertes scientifiques, n'ont jamais été, et ne seront jamais, pour celui dont le génie inné fait l'interprète de la nature, un stimulant suffisant pour l'amener à souffrir les durs labeurs et les sacrifices que la science exige de ceux qui se vouent à elle. Leurs cœurs sont tourmentés par l'avidité de savoir et par la joie de découvrir la raison des choses» (37).

L'ouvrier manuel lui-même, bien qu'il travaille pour un salaire, trouve le vrai stimulant au travail et la vraie récompense dans l'amour de la femme et des enfants, qui attendent le soir son retour au foyer domestique.

La récompense matérielle n'est qu'un mobile, souvent secondaire, de l'activité humaine. Les hommes travaillent pour le plaisir de travailler, pour la renommée, par un sentiment de devoir, et pour la satisfaction de leurs besoins. Voilà assez de raisons pour continuer à travailler dans la société socialiste.

Aujourd'hui, l'homme devient fainéant et paresseux par le mauvais exemple des riches, par faiblesse organique découlant des privations, par aversion pour les conditions du travail, enfin par les habitudes de paresse qu'on contracte dans le temps de chômage forcé. L'état de lutte rend les hommes égoïstes: ils tâchent de vivre plutôt en exploitant les autres qu'en travaillant eux-mêmes.

Mais dans une société où les conditions du travail seraient égales pour tous, où le travail serait organisé dans l'intérêt de tous, l'individu serait porté à travailler pour accroître son bien-être en même temps que celui de tous les autres. On a eu tort de soutenir que dans une société socialiste chacun bénéficierait d'une fraction d'autant plus petite du produit de son travail que le nombre des membres de la société serait plus grand. Si nous sommes un million, et que je produise une utilité quelconque, je ne profiterai pas seulement d'un millionième du produit de mon travail, mais des autres 999.999 millionièmes aussi; car tout ce qui augmente le bien-être de mes camarades, augmente leur force de travail, élève leur intelligence, fortifie leur santé et en définitive tourne aussi à mon avantage. C'est pourquoi le socialisme demande que le travail soit organisé dans l'intérêt, non plus d'une classe, non plus d'une oligarchie dominante, mais de tous les travailleurs. Question de ventre! dit-on. Mais y a-t-il une question plus hautement morale que celle d'assurer à tous les hommes leur pain quotidien? Assurer à chacun le moyen de vivre sûrement de son travail, n'est-ce pas lui assurer l'indépendance de son esprit et la pleine faculté d'employer ensuite ses facultés intellectuelles à l'accroissement du patrimoine intellectuel de l'humanité?

Chapitre sixième:

LES PROBLÈMES DU SOCIALISME

La question sociale est une question juridique, non pas dans le sens que la réforme, que préconisent les socialistes, ou toute autre réforme ayant pour but de rendre plus équitables les relations sociales, soit dérivée directement et exclusivement d'une nouvelle conception de la justice, germée par génération spontanée dans le cerveau de l'homme contemporain - ce serait absurde - mais dans l'autre sens qu'il s'agit de transformer, ainsi que l'a dit M. Andler, *«un idéal moral en idéal juridique»* (1), de réaliser les principes des ' justices distributive et rétributive développés dans les deux derniers chapitres.

(37) Huxley, *The progress of science*. Essays, vol.1.

(38) *Les origines du socialisme d'État en Allemagne*, Paris, 1897, p.403.

Nous allons voir quelles sont, suivant les principes de justice, les modifications à apporter à l'organisation sociale.

Avertissons d'abord qu'il est deux erreurs, dans lesquelles tombent facilement ceux qui traitent ce sujet. Ou confond dans l'organisation actuelle ce qui tient à l'imperfection de nos principes de justice avec ce qui tient à la nature des hommes ou des choses et aux nécessités de la convivance sociale; par suite on propose des modifications irréalisables. Et d'un autre côté, ou s'avise d'apporter à l'organisation actuelle des changements de pure forme, qui ne sont peut-être pas nécessaires, et qui n'assureraient pas (du moins à eux seuls) la réalisation de la justice.

Nous tâcherons; de nous garder de ces erreurs, en faisant les distinctions indispensables.

Dans l'organisation économique il y a trois choses à distinguer: mode de possession, mode de production, mode d'échange.

Les deux principes de justice économique, que nous avons établis, accessibilité des sources du travail à tous les individus désireux de travailler, et proportionnalité de la récompense au travail, exigent-ils le changement du mode actuel de possession, la proscription de toute possession privée, la collectivisation de toute la richesse? Non. Ils exigent la possession de l'instrument de travail par le travailleur; mais elle pourrait être soit individuelle (à chaque travailleur son instrument), soit collective (à tous les travailleurs tous les instruments), pourvu que dans le premier cas tous les travailleurs eussent un droit égal, et que la possession privée fût entourée de conditions l'empêchant de dégénérer en monopole. Au surplus, on ne peut pas abolir toute possession privée; car il y a des choses qui existent, pour ainsi dire, dans la sphère d'action propre de l'individu, des choses qui sont attachées à l'homme soit comme objets de consommation, soit comme moyens de production personnelle. La possession est quelque chose de personnel. La propriété de droit, le domaine éminent de la terre ou des capitaux, peut appartenir à l'État ou à la commune; mais la possession effective réside chez les travailleurs, ou les associations, qui les exploitent. Même sous un régime collectiviste, une association ne devrait pas empiéter sur le domaine de l'autre, ni une commune sur celui d'une autre commune. Les droits de possession peuvent être limités, mais le fait de la possession ne peut jamais être complètement effacé.

On doit faire la même remarque au sujet du mode de production; car, nous l'avons déjà dit, l'individualité de la possession est une conséquence de l'individualité de la production. Les principes de justice économique ne prescrivent pas que tous les travaux soient faits par la collectivité «*en économie*», que toutes les industries soient municipalisées ou étatisées. Cela ne serait pas même possible. La production coopérative et la production privée pourront paraître préférables, du moins pour certaines industries; la collectivité n'aura alors qu'à imposer des conditions pour sauvegarder ses intérêts et pour assurer à tout le monde une égale possibilité de travail.

Enfin les principes de justice économique exigent bien que les échanges soient équitables; mais il n'est point nécessaire que tous les échanges soient faits par l'intermédiaire de la société.

Les formes de l'organisation économique peuvent varier: mais les graves inégalités des conditions économiques doivent disparaître.

Comment peut-on atteindre ce but? Les individus, les groupements, les collectivités même, sont placés en des conditions différentes: ceux ou celles qui ont une place meilleure, jouissent d'une sorte de privilège. On ne peut pas égaliser, d'une façon directe, les situations, et partant les revenus du travail. On ne peut pas rendre toutes les terres également fertiles: une terre de première qualité donnera toujours plus de produits qu'une terre de seconde qualité. Une mine plus riche, une source plus abondante, seront pour ceux qui pourront les exploiter une fortune, car ceux-ci recevront plus que l'ordinaire revenu du travail. Une machine plus perfectionnée ou d'une plus grande puissance permet de produire à meilleur marché, c'est-à-dire d'obtenir une plus grande quantité de produits avec le même travail; elle sera donc aussi une fortune pour celui (individu, association, collectivité) qui la possédera, du moins tant qu'on n'aura porté toutes les machines existantes à la même perfection (ce qui demande du temps et du travail); mais alors de nouveaux perfectionnements auront été inventés et partant de nouvelles inégalités se seront produites.

Aux inégalités intrinsèques il faut ajouter les inégalités des situations. Une terre, une mine, une fabrique, peut être placée dans des conditions plus ou moins favorables qu'une autre. Une mine de pétrole, située près d'un port, vaut plus qu'une autre située dans l'intérieur du pays, dans une localité de difficile abord. Les

champs cultivés aux alentours d'une grande ville ont plus de valeur que les terres d'une région déserte et inaccessible. Une fabrique placée tout près d'une force motrice naturelle, près des sources de la matière première, ou près des centres de distribution des produits, a plus de valeur qu'une autre placée à des distances plus considérables de ces points essentiels. Il y a aussi, et il y aura toujours, inégalité des conditions générales entre les différents pays et entre les différentes localités: la position géographique, la population plus ou moins dense, le climat plus ou moins salubre, la nature du sol, la proximité ou l'éloignement de centres de population et de culture, la civilisation plus ou moins avancée, sont des circonstances qui rendent le travail plus ou moins productif, et partant la condition de certains producteurs plus avantageuse que celle d'autres. Comme on ne peut pas supprimer ces inégalités d'une façon directe, il faut chercher une méthode indirecte, propre à égaliser les conditions des travailleurs. Puisqu'on ne peut pas supprimer les différences des revenus du travail (rentes), il faut les socialiser.

Il y a un remarquable passage de l'ouvrage de M. Andler sur les origines du socialisme d'État en Allemagne (39), où l'auteur expose que *«les revenus de la propriété privée sont entachés de deux abus. Ils sont faits du labeur d'autrui, et ils paralysent la production générale»*.

«Si la rente foncière tient à des différences de situation ou de fertilité, pourquoi la société ferait-elle bénéficier quelques hommes d'avantages, qui ne sont point leur mérite, ou pourquoi les laisserait-elle pâtir de désavantages, dont ils ne sont pas cause?» demande M. Andler. Et il répond qu'il serait donc juste de socialiser la rente différentielle.

Mais celle-ci n'est pas la seule. *«Quand même tous les terrains seraient également fertiles, et quand même la circulation économique se ferait avec une symétrie telle, et avec une si complète décentralisation, que la différence des situations en devint négligeable..., [il y aurait toujours] un monopole de tous ceux qui détiennent des terres par rapport à ceux qui n'en détiennent pas. Car il faut à tous de la terre pour y habiter, pour y établir des industries et des comptoirs, pour en tirer les ressources naturelles. Il est donc clair que si l'appropriation des terres est complète, ceux qui possèdent le sol sont en mesure d'imposer une redevance à quiconque voudra user du sol... Ils pourront l'exiger d'autant plus forte que la spécialisation des travaux industriels étrangers à la terre sera plus avancée et que le revenu total de toute industrie sera plus grand. Or une redevance ainsi exigée a le caractère d'une spoliation pure. Car ceux qui la perçoivent n'ont pas créé le sol... On ne peut pas dire non plus que cette redevance serve à réparer une usure, car le sol ne se détruit pas»*. Il faut donc que ce ne soit pas le possesseur (individu, association, commune), mais la collectivité toute entière, qui bénéficie de cette redevance, de tout ce qui excède le revenu ordinaire du travail: en un mot il faut socialiser la rente.

Il faut socialiser aussi l'intérêt et le profit.

L'intérêt est une participation aux produits du travail concédée à ceux qui prêtent au travailleur le capital nécessaire pour la production. Il y a des industries qui demandent plus de capital, d'autres qui en demandent moins; l'intérêt sert à égaliser les conditions et aussi à diriger le capital vers l'emploi le plus profitable. Mais en même temps il est cause d'un revenu illégitime perpétuel pour le possesseur du capital. Celui-ci prélève un tribut sur la production sans se donner aucune peine, et il augmente ses prétentions en raison du dénuement des travailleurs et des besoins des consommateurs. L'intérêt est, dans la plupart des cas, inséparable du profit, lequel à son tour provient *«de l'agencement ingénieux des forces mécaniques, de la stimulation que se donnent les unes aux autres les industries diverses; du besoin social, qui estime à plus haut prix et rémunère ainsi par une quantité plus grande de biens, de certaines besognes. La productivité de toute industrie vient en effet de la vie sociale. Toute la civilisation acquise, toute la présente division du travail et tous les besoins de la société entière la causent»*. Pourquoi, demande encore M. Andler, *«un petit nombre d'hommes accaparerait-il cette plus-value, qui ne vient point de leur mérite! Le revenu capitaliste doit être social»*.

«Ainsi de proche en proche le salaire apparaît comme le seul revenu individuel légitime. Seul il ne repose pas sur un monopole. Tout homme normalement constitué peut travailler. Et si, comme le voulait Pestalozzi, les éducations étaient initialement les mêmes et ne se différenciaient que progressivement avec les aptitudes et les goûts, les salaires inégaux, par où l'on rémunérerait des travaux inégalement utiles à la société, satisferaient à la justice. Il n'en va pas de la sorte. L'éducation diffère entre les hommes, non pas selon leurs aptitudes, mais selon leur situation de fortune initiale. Par là les besognes d'élite sont un nouveau monopole de ceux qui ont eu le moyen de s'instruire; et les rémunérations les plus belles vont à ceux qui ne sont pas

(39) Les origines du socialisme d'État en Allemagne, Paris, 1897, pp.472 et suivantes.

toujours les plus aptes. Mais ceux à qui est refusé un apprentissage autre que celui d'une main d'œuvre, quel est leur salaire?

Ils ont leur subsistance stricte, disaient à la fois Thünen, Rodbertus et Lassalle. Et ici ces théoriciens faisaient erreur, car beaucoup de nos ouvriers ont manifestement un sort meilleur que celui-là. Les ouvriers peuvent imposer quelques conditions, quand leur besoin est requis, et il est heureux qu'ils le puissent. Mais encore ne le peuvent-ils que quand il y a de la besogne. Or des raisons existent qui font du chômage un fait normal de notre société. Il y a donc une classe d'ouvriers qui goûte un bien-être relatif, et il y en a une autre, qui non seulement n'a point le minimum de subsistance, mais qui manque de toute subsistance. Le salaire manuel lui-même est devenu un privilège. Voilà l'injustice capitale.

Il faut que le salaire soit assuré à tous. Il ne se peut que des centaines de mille hommes annuellement, dans chaque pays civilisé, chôment parce qu'il est rentable pour les classes privilégiées de ne pas les faire travailler. Or le chômage ne peut être aboli que si l'on abolit la rentabilité, elle-même (40). Le salaire alors, seul revenu légitime, se grossirait de toute la différence entre les frais d'entretien des hommes et la productivité qu'arrachée aux agents naturels l'effort de tous les hommes, accumulé durant tant de siècles». Les conditions des producteurs seraient égalisées, car l'excédent de revenus, dû aux agents naturels et à des causes sociales, formerait le fonds social, dont bénéficieraient tous les membres de la société.

Passons à présent à la question de la forme de l'organisation économique. Comparée à l'organisation pré-capitaliste, l'organisation actuelle de l'industrie et des échanges offre de remarquables avantages. La fabrique marque un progrès sur le travail à domicile, dont on peut constater les inconvénients en parcourant les quartiers pauvres des villes où il est encore pratiqué, comme à Naples. De même, le travail à la machine est un progrès sur le travail à bras. Certes, les conditions des fabriques sont souvent affreuses, et le travail à la machine est en maintes circonstances une véritable torture. Mais cela ne prouve rien contre la fabrique, ni contre le travail à la machine, mais bien contre le système capitaliste; car le capitaliste s'approprie tout ce qu'il peut des avantages de la fabrique et de la machine, et n'a aucun souci du sort des travailleurs.

Il faut juger l'appareil industriel non point par ce qu'il est à présent, sous le régime capitaliste, mais par ce qu'il est capable de devenir, lorsque l'intérêt capitaliste en aura été éliminé. En somme, il doit être perfectionné, non pas détruit: la fabrique doit être rebâtie selon les prescriptions de l'hygiène; la machine doit suppléer à tous les travaux grossiers, dangereux et nuisibles à la santé de l'ouvrier; les produits de l'agriculture et de l'industrie doivent être multipliés par l'application des méthodes perfectionnées de production; etc...

De même que le mécanisme industriel, l'appareil commercial existant est un perfectionnement de systèmes antérieurs. Les marchés d'aujourd'hui ont été un progrès sur les foires d'antan; les stores et les coopératives sur la plèbe des boutiquiers; les Banques sur les bandes d'usuriers qui infestaient et infestent encore les pays. Toute cette organisation grandiose de chemins de fer, entrepôts, marchés, ports, flottes commerciales, canaux interocéaniques, etc..., n'est pas destinée à disparaître lors de la proclamation du socialisme. Il est vrai qu'aux mains des monopoleurs, la Bourse et la Banque sont des instruments de spoliation. Mais la fonction de ramasser les épargnes, et de déterminer les rapports d'utilité entre les choses, exige un mécanisme analogue au mécanisme actuel. Nous pouvons imaginer les associations de production organisant une *Bourse de travail* et une *Bourse d'échange* entr'elles; la collectivité fonctionnant comme une *Banque d'anticipation des instruments de travail* ou comme une grande société d'assurance mutuelle. Personne ne niera la grande utilité du système d'assurance, ni la nécessité de l'épargne. Il faut ôter au crédit le caractère d'usure qu'il a, mettre en rapport la production et la consommation, régler les relations commerciales entre les différents pays, etc... Le mécanisme qui sert à produire, à transporter, à distribuer la richesse, à harmoniser les œuvres et à trancher les conflits, est utile: s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer; puisqu'il existe, il faut le garder et le perfectionner.

Disons quelques mots au sujet de la monnaie. L'échange par achat et vente vaut sans doute mieux que le troc: mais peut-être les contrats collectifs, par lesquels les associations ouvrières s'obligeraient de se livrer mutuellement une certaine quantité de leurs produits, sont-ils destinés à se substituer en grande partie aux échanges individuels. Le règlement des comptes entre associations pourrait facilement se faire sans l'aide de la monnaie; une *Chambre de compensation* pourrait s'en charger. Cependant il resterait toujours des différences à l'actif et au passif de l'une ou de l'autre association; pour régler ces différences et pour effectuer les échanges entre particuliers, il faudrait une représentation de la valeur, une monnaie. La question est de savoir, d'abord, s'il est préférable d'avoir une monnaie effective, ou bien une monnaie fiduciaire. La première a ses défauts, car elle se prête aux accumulations, à l'usure et à l'agiotage. La seconde offre une moindre garantie de stabilité et de sécurité que la première. Peut-être inventera-t-on une monnaie fiduciaire,

(40) En socialisant les rentes.

garantie par les associations, par la commune, par la nation; on pourrait même créer une monnaie fiduciaire internationale. Des conventions entre associations, entre communes et entre nations pourraient assurer à ces monnaies fiduciaires la stabilité nécessaire et les soustraire aux fluctuations d'un marché monétaire pareil à celui d'aujourd'hui. Mais la chose présente des difficultés et enfin nous ne voyons pas pourquoi, si la monnaie métallique ne pouvait pas être remplacée avec avantage, on devrait se passer des services qu'elle peut rendre, tout en tâchant d'en écarter les inconvénients.

L'appareil destiné à la consommation doit être transformé, pour le mettre en correspondance avec les changements qui seront opérés dans les sentiments, les habitudes, les besoins des hommes. Le logement, le restaurant, le club, le théâtre, l'école, subiront des transformations radicales dans une société égalitaire. Mais, encore une fois, ce serait une erreur grossière de supposer que tout cet appareil-là va disparaître un beau jour et qu'on reconstruira le monde sur un plan tout à fait nouveau.

De même que l'organisation économique, l'organisation politique est le résultat d'une longue élaboration, et ne saurait être renouvelée de fond en comble, du jour au lendemain. Il faut distinguer en elle la forme et le fond. Le but de toute organisation politique étant de maintenir des rapports suivis et tant soit peu équitables entre les hommes, de parer aux grandes nécessités sociales et de résoudre les conflits qui éclatent entre les membres d'une communauté, il est impossible de ne pas admettre qu'une organisation politique est indispensable à toute société. Il serait de même ridicule de nier que le régime politique actuel est de beaucoup préférable aux régimes antérieurs, - féodal, monarchique, absolu, théocratique, etc... Non seulement le gouvernement central, mais les différentes administrations de l'État sont mieux organisées aujourd'hui qu'autrefois. La législation d'une chambre représentative, pour mauvaise qu'elle soit, est toujours préférable à la volonté d'un despote. La justice rendue par des magistrats tant soit peu indépendants du pouvoir exécutif, selon des règles fixées d'avance et égales pour tout le monde, ou à peu près, vaut mieux que le tribunal du maître, mieux aussi que la justice tumultuaire de la foule. La répartition des charges publiques entre tous les citoyens, bien qu'injuste et partielle, tend aujourd'hui à devenir équitable, car il n'y a pas d'exemption inscrite dans la loi.

Certes, il est urgent d'opérer des réformes radicales. Le régime politique actuel est un régime de transition, - et de transaction, - entre le droit divin et la vraie démocratie. Le gouvernement parlementaire est une oligarchie masquée. La souveraineté nationale, concentrée dans un corps élu; le pouvoir exécutif relevant de ce corps; l'administration et la justice mises à la dépendance du pouvoir exécutif; - tout cela fait que le gouvernement est le vrai pivot du système. En apparence la majorité des électeurs choisit le député du collège; en réalité une d'entre plusieurs minorités (la plus nombreuse, ou peut-être la plus audacieuse), - parfois un tout petit nombre de gens, - se jetant d'un côté ou de l'autre, donne le branle à la balance et décide du résultat de l'élection. De même, à la Chambre législative, ce n'est pas la majorité qui fait les lois, qui choisit le gouvernement, mais un groupe, qui sait tirer parti de la rivalité des autres pour parvenir au pouvoir. De sorte qu'en définitive le parlement ne représente aucunement la nation, non plus que le gouvernement ne représente le parlement; et le système parlementaire n'a de représentatif que le nom. «Il n'y a pas moyen de mettre en évidence la volonté du peuple, encore moins de connaître ce qui lui est plus utile, La recherche de la vérité et de la justice est empêchée par l'antagonisme des intérêts» (41).

Voilà les objections qu'on fait communément, - et avec raison, - au système parlementaire. Mais on est allé plus loin, et on a essayé dernièrement de combattre le principe de la représentation. Un seul, dit-on, agit mieux que plusieurs: - «l'homme seul est l'homme fort» (Ibsen); - «s'unir dans le monde humain veut dire s'empirer» (Sighele); - «les forces des hommes s'élident, ne se somment pas» (Gabelli); - «dans les foules c'est la bêtise qui triomphe» (Le Bon). On dit encore: L'action des hommes de génie est paralysée par l'action d'hommes ordinaires, voire même par celle d'autres hommes de génie. Supposant égales à x les qualités communes à tous les hommes ordinaires et de génie, il s'ensuit que dans une assemblée de 20 personnes, qui sont toutes des hommes de génie, on aura 20x et seulement 1b, 1c et 1d, etc...; et nécessairement les 20x vainqueront les b, c, d isolées. «L'essence générale humaine vaincra la personnalité individuelle» (42).

Ainsi donc, dans une réunion d'hommes tous excellents, mais différemment doués, l'un ne commu-

(41) David Syme, *Representative government in England, its faults and failures*, Londres, 1887.

(42) M. Nordau, *Paradoxes*, ch.3 - Sighele, *La foule criminelle*, traduction française, p.15.

niquera pas aux autres une étincelle de son talent, ni une parcelle de son savoir; mais ils s'élideront, se dévoreront, et il n'en restera (comme des chats de Kilkenny ne restaient que les queues) que la médiocrité commune ou essence générale humaine. Voilà ce que c'est que de vouloir résoudre les problèmes sociaux par des formules algébriques. On crée une essence générale humaine, après avoir soustrait de l'humanité tous les génies, voire même tout individu possédant quelque capacité spéciale, quelque bonne qualité; on étend l'humanité sur un lit de Procuste et, au lieu des jambes, on coupe les têtes.

Tout cela est absurde. Rien ne nous autorise à croire que les hommes s'imitent exclusivement dans le mal. Il y a la contagion de la vertu aussi bien que celle du vice; celle de l'héroïsme aussi bien que celle de la lâcheté. Une foule est capable de s'exalter pour une bonne idée, aussi bien que pour une mauvaise. D'ailleurs l'impétuosité de la foule provient de ce que l'association entre les éléments divers qui la composent est momentanée. Une assemblée d'hommes choisis pour une besogne donnée est une foule organisée; et, à la différence de la foule non organisée, elle est capable d'une action réfléchie. En tout cas, si ces hommes sont choisis par ceux qui sont le plus directement intéressés dans la besogne, il est probable que cette réunion fera mieux leur affaire qu'un individu ou plusieurs individus qui se donnent pour mission de penser et d'agir pour tout le monde.

Ce qui rend mauvais le système parlementaire actuel, c'est d'abord le fait qu'il y a une grande opposition d'intérêts entre les groupements sociaux; ensuite, cet autre fait, non moins grave, qu'au-dessus de la représentation nationale est placé un gouvernement tout puissant ou du moins trop puissant; c'est enfin, que la masse du peuple est désorganisée.

La désorganisation du peuple, la hiérarchie des classes, la centralisation gouvernementale rendent impossible toute représentation véritable des intérêts de la communauté, ainsi que nous l'avons vu dans un des premiers chapitres de cet ouvrage.

Lorsque les conditions sociales auront été égalisées (ce qui est le point de départ de la réforme sociale), les fonctions législatives, administratives, exécutives, judiciaires devront être spécialisées; elles devront être confiées à des individus ayant reçu l'éducation nécessaire pour les bien remplir; et l'exécution devra s'opérer sous le contrôle effectif du peuple ou des intéressés directs, auxquels doit être réservée la faculté de donner ou de refuser leur assentiment aux actes les plus importants de leurs mandataires. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain chapitre.

La question de la famille, - sur laquelle nous devons tourner à présent notre attention, - est très complexe; il faut donc la décomposer dans ses éléments et étudier ceux-ci l'un après l'autre.

En commençant par les rapports entre les deux sexes, observons que l'évolution de ces rapports se fait incontestablement dans le sens de l'égalité: la femme devient de plus en plus, intellectuellement, moralement, économiquement et socialement, l'égale de l'homme. Il y aura probablement toujours des différences de capacité entre les sexes; mais la domesticité de la femme, sa destination exclusive au service personnel du mâle, diminue incessamment et disparaîtra tout à fait. L'économie domestique est en voie de transformation: une grande partie du travail, qui était, il y a peu d'années, exécutée à la maison, est passée à l'atelier; et le processus continue. La femme ne demeure plus étrangère aux responsabilités de la famille et de la société: elle a des devoirs civiques aussi bien que des droits politiques; elle sort de tutelle. Le mouvement féministe dénote qu'une conception nouvelle de la vie se fait jour chez la femme, ou du moins chez beaucoup de femmes. Et cela est bien; car on ne saurait imaginer de plus grands obstacles au progrès humain et à la paix des familles, que la diversité des conceptions de la vie qu'adoptent l'homme et la femme, la différence de culture entre eux, la lutte parfois sourde, parfois ouverte, entre l'idéal de l'un et l'idéal de l'autre.

Une autre donnée du problème, que nous étudions, est constituée par l'idée et le sentiment de l'amour, qui évoluent et deviennent de plus en plus parfaits au fur et à mesure que l'égalité s'établit entre les deux sexes. Il y a aujourd'hui, - et il existera sans doute aussi dans l'avenir, - différentes conceptions de l'amour, depuis l'amour sensuel jusqu'à l'amour fait d'estime, d'admiration, de sympathie intellectuelle. Mais, tout en s'idéalisant, - c'est-à-dire en s'enrichissant d'idées et de sentiments d'ordre supérieur, - l'amour gardera toujours sa base physiologique. La satisfaction de l'instinct sexuel ne peut pas être assujettie à des règles absolues, car les limites physiologiques du besoin de l'amour varient beaucoup d'un individu à l'autre: tout excès, toute privation, nuisent à la santé du corps et à celle de l'esprit.

L'amour n'est unique et exclusif que dans les organismes inférieurs, parce que chez eux il se réalise dans un accouplement unique, qui tue les animaux et donne la vie à leur progéniture. Au fur et à mesure qu'on monte, soit dans l'échelle animale, soit dans l'échelle humaine, les sensations augmentent et se raffinent. L'homme d'aujourd'hui, après avoir aimé dans un individu de sexe différent certaines qualités physiques et morales, peut rencontrer et rencontre souvent d'autres individus qui exercent sur lui la même fascination et même une fascination plus forte. Le nouvel amour ne chasse pas nécessairement l'ancien, mais il peut vivre en paix à côté de l'autre; plusieurs peuvent vivre en paix dans le même cœur. Il se peut même qu'un nouvel amour, de la même espèce ou d'une espèce différente, aiguise la sensibilité de l'individu et rende plus tendres et expansives les affections précédentes (43).

Ces considérations militent contre l'indissolubilité du mariage, et elles expliquent la décroissance de la jalousie chez les peuples et chez les individus les plus développés.

Mais il ne faut pas conclure de ces faits à la dissolution de la famille. En outre de l'amour pour l'individu de l'autre sexe, l'homme ressent d'autres affections; il obéit à d'autres mobiles; il poursuit d'autres buts dans ses rapports de famille, il est même remarquable que les différents mobiles de la conduite, les différentes parties de la personnalité humaine, ne s'harmonisent pas ici tout à fait: il y a désaccord et lutte entre l'instinct sexuel et l'amitié naissant de rapports sexuels suivis entre un homme et une femme; il y a désaccord et lutte entre l'entraînement passionnel de l'individu et l'intérêt social, qui demande que l'union sexuelle s'effectue dans des conditions favorables à la bonne reproduction de l'espèce, etc..., etc... La constitution de la famille est la résultante de tendances diverses et en partie divergentes.

Allons-nous supposer que, dans la société socialiste, l'amour paternel et l'amour filial s'affaibliront jusqu'à cesser entièrement? Nous ne le croyons pas: de telles affections et les actes qui en dérivent, nous procurent les plus pures joies de la vie, et nous ne voyons pas pourquoi nous devrions y renoncer.

La collectivité ne saurait remplacer ni la mère auprès du berceau de l'enfant, ni la sœur ou l'épouse au chevet du malade. Les services que rend l'amitié ne peuvent pas être rendus par la plus savante organisation de l'assistance publique. L'action de la collectivité doit commencer là où s'arrête celle de l'individu: elle doit viser principalement à rendre facile l'assistance mutuelle entre les hommes, à procurer les moyens qui font défaut à l'individu; mais la collectivité ne doit ni étouffer, ni affaiblir le sentiment de l'amour du prochain chez l'individu, en lui enlevant les possibilités de l'exercer.

En somme, nous ne croyons pas qu'il y aura relâchement des liens de famille: mais nous croyons que d'autres liens s'y ajouteront, et que les hommes ne seront pas moins bons pères, bons frères et bons maris parce qu'ils seront de meilleurs citoyens. La famille abandonnera son enveloppe légale mais elle perfectionnera son contenu. Les relations sexuelles seront peut-être moins exclusives, mais elles seront aussi moins brutales. Nous ne disons pas que l'homme ne ressentira plus rien d'analogue à la douleur qu'éprouve un amant d'aujourd'hui à être délaissé, un ami à perdre l'estime de son ami. Nous ne disons pas non plus que l'amour, surtout un certain amour, ne crée pas un égoïsme, l'égoïsme du couple, de la famille, ni que cet égoïsme soit sans danger pour la grande société. Non seulement le mariage et la famille, mais toute association, tout agrégat social ou national, crée, chez ceux qui le composent, un sentiment et un intérêt particulier, opposés aux sentiments et aux intérêts collectifs. Cependant, on ne propose pas de supprimer toute association entre les hommes. Au contraire, c'est en multipliant les liens d'association et en perfectionnant le sentiment de solidarité qu'on pare au danger que nous venons de signaler.

Y aurait-il une question de population dans la société socialiste? C'est possible; car, pour qu'il n'y en eût pas, il faudrait que le nombre des naissances demeurât stationnaire ou, plus exactement, qu'il augmentât ou diminuât en raison directe de l'accroissement ou de la diminution dans la production des moyens de subsistance. Or, ce parallélisme constant est assez difficile à réaliser. D'aucuns ont supposé que le pouvoir génésique de l'homme diminue au fur et à mesure que celui-ci développe son intelligence. Mais, lors même que l'hypothèse se réaliserait, l'affaiblissement de la capacité reproductive serait-il tel que la population demeurât à jamais stationnaire? Ne serait-il pas compensé par la diminution de la mortalité des enfants?

En tout cas, même s'il n'y avait pas d'excès absolu de population, il pourrait y avoir un excès relatif dans l'une ou l'autre des collectivités. On ne songe pas à fixer par une loi internationale le nombre d'habitants par kilomètre carré: la population des différents pays et des différentes localités, devra être dans une société socialiste, aussi bien qu'aujourd'hui, en rapport avec la nature du sol, le genre d'industrie qu'on y pratique

et d'autres circonstances. Les coefficients de densité de population des différentes localités ne pourront être déterminés que par l'émigration et l'immigration, déterminées à leur tour par les conditions plus ou moins avantageuses du travail. Mais il est évident qu'il y a une limite où ce mouvement s'arrête; c'est lorsque la population d'une localité a atteint son point de saturation, lorsque tout accroissement de son importance, non seulement n'augmenterait pas, mais diminuerait, d'une manière marquée, le bien-être de ses habitants. Cette limite une fois atteinte, la collectivité sera portée à se défendre contre toute immigration, et en même temps elle désirera mettre un frein à la procréation excessive de ses membres. Enfin la question de la population n'a pas seulement trait au nombre des naissances, elle porte aussi sur la qualité. Toute société a intérêt à voir s'améliorer la race. La procréation d'êtres incapables et d'organismes malades ne saurait être encouragée.

De quelle manière pourra être résolu dans une société socialiste le problème de la population? Aujourd'hui il existe un régulateur des naissances dans la responsabilité des parents, ceux-ci étant chargés de nourrir leurs enfants et de les acheminer dans une des carrières de la vie. Toutefois ce régulateur fonctionne assez mal: la responsabilité paternelle n'empêche pas le riche de procréer des enfants illégitimes, qui vont grossir les rangs du prolétariat, et elle ne suffit pas à retenir le pauvre, car la pauvreté est imprévoyante.

Dans la société socialiste la responsabilité paternelle ne serait plus légale et économique; car la société devrait à tout être né dans son sein les moyens d'existence et l'instruction; la responsabilité paternelle ne serait plus que morale. L'amour paternel, nous l'avons vu, ne cesserait pas; il serait même plus éclairé, plus prévoyant, et il agirait donc comme frein limitant une procréation excessive. D'autre part, les hommes se sentiraient plus solidaires qu'aujourd'hui; ils comprendraient mieux la portée sociale de leurs actes et par tant ils régleraient leur conduite de plus en plus sur l'intérêt général. La collectivité n'aurait pas besoin de fixer par une loi (et en vérité elle ne le pourrait pas) le nombre d'enfants que chaque couple aurait le droit de mettre au monde; elle ne songerait pas non plus à assujettir les individus qui voudraient se marier, à une visite médicale. Il n'y aurait qu'une sanction morale aux devoirs concernant la procréation; c'est la seule espèce de sanction qui leur convienne.
